

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

«Est-ce que la zone du F CFA est
une zone monétaire optimale?»

Centre de

ADUJ 1993

Sciences

Par
AMADOU CIRÉ TOURÉ

Département des Sciences Économiques
Faculté des Arts et des Sciences

Centre de

ADUJ 1993

Sciences

Directeur de recherche:
Rodrigue Tremblay

Travail de recherche présenté à la
Faculté des Études Supérieures
en vue de l'obtention du
GRADE DE MAÎTRE ES SCIENCES (M. Sc).

© Amadou Ciré Touré, 1993.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	P.i
AVANT-PROPOS.....	p.ii
INTRODUCTION.....	p.1
I- REVUE DE LA LITTÉRATURE	
Mundell (1961).....	p.3
Decaluwe & Pene Numbi (1992).....	p.6
Devarajan & De Melo (1990).....	p.9
II- OPTIMALITÉ ET PERSPECTIVE DE LA ZONE CFA	
A. OPTIMALITÉ DE LA ZONE	
1. degré de flexibilité des prix et des salaires.....	p.13
2. similarité des effets de chocs?.....	p.15
3. importance des échanges intra-régionaux..	p.18
4. monnaie-étalon?.....	p.19
4.1. la politique fiscale.....	p.20
4.2. la politique monétaire.....	p.21
4.3. taux de change et performance externe des pays de la zone CFA.....	p.22
B. PERSPECTIVE DE LA ZONE DU F CFA	
.....	p.27
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	p.30
BIBLIOGRAPHIE.....	p.55

LISTE DES TABLEAUX

le produit intérieur brut.....	p.33
indice des prix à la consommation.....	p.34
taux de change réel.....	p.35
évolution du salaire minimum.....	p.36
compte d'opération et comptes extérieurs.....	p.37
ratio exportation / PIB.....	p.38-39
ratio exportations / importations.....	p.40-41-42
commerce extérieur.....	p.43
encours de la dette publique extérieure.....	p.44
variation des termes de l'échange.....	p.45-46

LISTE DES GRAPHIQUES

taux de couverture.....	p.47
variations des cours mondiaux.....	p.48
variations des termes de l'échange.....	p.49
agrégats monétaires.....	p.50
situation budgétaire.....	p.51
indicateurs macro-économiques.....	p.52
TCER et comptes extérieurs.....	p.53
ratios exportation/PIB.....	p.54

SOMMAIRE

Les pays de la zone CFA traversent actuellement une des pires crises économiques et financières de leur existence. La plupart des études relatives à ces pays imputent ces problèmes à l'appartenance de ces pays à une zone monétaire tout en adoptant un régime de change fixe.

Or, un des critères des plus pertinents pour intégrer une zone monétaire est celui de son optimalité qui se trouve ici être sujet à équivoque.

Nous avons essayé de tester ce critère sur la zone CFA.

Notre démarche méthodologique a consisté au choix et en l'analyse temporelle de quatre critères fondamentaux d'optimalité pour une union monétaire à taux de change fixe:

- 1/ degré de flexibilité des prix et des salaires;
- 2/ effets des chocs, notamment exogènes;
- 3/ importance des échanges intra-régionaux;
- 4/ La conduite des politiques budgétaire et monétaire et ce, à la lumière des articles de Mundell (1961), Ishiana (1975), Mckinon (1963), Tower-Willit (1970) et Fléming (1971).

Les résultats de notre recherche indiquent que la zone CFA est "viable" au regard de la discipline financière requise par l'autorité monétaire et/ou de la crédibilité ; et qu'elle pourrait tendre vers l'optimalité si des mesures rigoureuses, notamment en matière de gestion du taux de change effectif réel étaient entreprises, conjuguées à une volonté politique idoine en matière d'intégration économique en plus de la consolidation des acquis.

AVANT-PROPOS

« La zone franc est une Union monétaire liée au franc français. Si on la considère comme une union monétaire, elle ne semble guère proche d'une zone monétaire optimale. Mais si on la considère dans le cadre plus large de la zone franc, sa viabilité et ses avantages apparaissent plus clairement... »¹

La zone du franc CFA est une région d'Afrique où une kyrielle de mesures économiques et financières par lesquelles la France administrait ses colonies ont prévalu.

Depuis l'avènement de ces anciennes colonies à la souveraineté internationale, cette zone est devenue un arrangement institutionnel qui lie la destinée de treize pays, notamment en matière de gestion monétaire et de régime de change dans un cadre de concertation plus élargie: la zone franc.

Ces pays ont une monnaie commune, le franc CFA ("communauté financière africaine", anciennement "colonies françaises

¹Boughton, James M. (1992): «Le franc CFA: zone de fragile stabilité en Afrique», *Finance et Développement*, décembre, p.34.

d'Afrique"), à parité fixe avec le franc français (1FF=0.02F CFA) et ce, depuis 1948.

Toutefois, la zone est subdivisée en deux entités distinctes:

- l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) sous tutelle de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest: BCEAO et qui compte sept États-membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo;
- La RMAC (Région Monétaire de l'Afrique Centrale) sous tutelle de la BEAC avec six États-membres: Cameroun, République Centre-Africaine, Gabon, Congo, Guinée Équatoriale et Tchad.

Chaque Banque Centrale ouvrant un "compte d'opération" auprès du Trésor Français où elle place l'essentiel de ses avoirs extérieurs.

Un traité d'union décrit les avantages et obligations des parties contractantes dont ceux, entre autres, de convertibilité garantie et possibilité de découvert (avec paiement d'intérêts) sur ces comptes mais avec l'obligation de n'y recourir que dès lors toutes les autres sources de financement seraient épuisées; limitation des avances aux Trésors à 20% des recettes fiscales de l'année antérieure et plus récemment (1991-1992), la décision de mettre en commun leurs réserves de change dont la gestion sera confiée au Trésor français conjuguée à la création de "conseils intergouvernementaux" avec droit de regard de la France afin de mieux coordonner les politiques monétaires, budgétaires et macro-économiques et encourager ainsi une intégration réelle des pays de la zone.

La particularité de ces pays, c'est leur orientation vers des régimes politiques plus démocratiques, d'être des pays à faible revenu et ayant tous, à date, un programme d'ajustement économique et financier avec le FMI et/ou la Banque Mondiale.

Jusqu'à une période relativement récente, abstraction faite des pays des Caraïbes (1983), la zone franc était la référence d'une union monétaire avec Banque Centrale.

Cependant, la grande interrogation des années 1990 reste de savoir si les pays membres de la zone sont aptes à rétablir durablement l'équilibre de leurs balances des paiements sans dévaluer le franc CFA tout en maintenant une totale liberté des changes...

En effet, depuis le début des années 80, ces pays se trouvent confrontés à de graves défis: croissance faible voire négative, déséquilibre chronique de balance des paiements extérieurs, perte de compétitivité, etc... alors qu'initialement la zone franc était conçue pour être synonyme de garantie de convertibilité, des investissements stables, une croissance équilibrée, et une discipline monétaire et fiscale sans commune mesure.

À ces défis actuels, il faut ajouter la menace permanente de dévaluation du F CFA au regard des termes de l'échange et de la perspective de l'entrée en vigueur du traité de l'union européenne à laquelle la France est membre à part entière.

"...En maintenant une union monétaire face aux chocs de la dernière décennie, tout en renonçant au taux de change comme

instrument de rééquilibrage externe, ces pays ont dû recourir au protectionnisme et à d'autres mesures génératrices de distorsions des prix. Dans l'ensemble toutefois, ils ont acquis une certaine stabilité financière qui s'est révélée évasive dans les autres pays de la sous-région..."²

Dès lors, ne serait-il pas opportun de savoir si la zone du franc CFA est une zone monétaire optimale?

²**Boughton, James M. (1992):** «Le franc CFA: zone de fragile stabilité en Afrique». *Finance et développement*, décembre, p.34.

INTRODUCTION

À l'aube des années 60, beaucoup d'économistes se sont penchés sur l'analyse théorique d'optimalité d'une zone monétaire.

De manière générale, les critères habituels d'optimalité d'une union monétaire réussie se réfèrent:

- Au degré de flexibilité des prix et des salaires;
- Au degré de mobilité de la main d'oeuvre;
- A la similarité des effets de chocs;
- A l'importance des échanges intra-régionaux;
- Aussi et surtout, à une monnaie devant logiquement servir d'étalon: imposition d'une discipline budgétaire et monétaire.

Ces critères, ci-dessus énumérés, constitueront la base de notre analyse. Dans la première partie, nous ferons une revue limitée mais critique de la littérature sur la question et, dans un deuxième temps, sur la base des statistiques disponibles, essayerons de mieux affiner les résultats obtenus par certains économistes, en particulier par une étude plus approfondie de

(l'appréciation réelle ou supposée du F CFA, de la détérioration ou non des termes de l'échange par pays et des perspectives de la zone, avant de terminer par des propositions et recommandations.

La préférence en cette démarche au détriment de celle d'un modèle (comme celui de Dévarajan), s'explique principalement par le niveau et l'état des statistiques (séries courtes, données requis par le modèle pas souvent disponibles au niveau de nos principales sources d'informations).

I- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Mundell (1961)

Cet auteur a essayé de mesurer les coûts et bénéfices des monnaies communes et par conséquent, la relative option fixe versus flexible des taux de change. Il définissait une zone monétaire selon trois critères: plein emploi, maintenance d'une balance des paiements commune et enfin, un niveau moyen de prix stables avec comme hypothèse de base la mobilité parfaite des facteurs (capital et travail) et ce, relativement à la coordination de politiques économiques subséquentes. On peut en résumer le contenu selon le TABLEAU A.

Implications du modèle de Mundell:

a) sous un régime de change flexible: une dépréciation dans B, par rapport à A, entraîne une plus grande compétitivité dans B et une chute d'inflation dans A, conséquence d'une hausse de demande de biens de B

!TABLEAU A: MODELE DE MUNDELL DE LA THEORIE D'UNE ZONE MONETAIRE OPTIMALE

! 1/ STADE INITIALE D'EQUILIBRE	! 1/ STADE INITIALE D'EQUILIBRE
! (interieur et exterieur)	! (interieur et exterieur)
! 2/SUPPOSER UN CHOC EXOGENE: DEPLACANT	! 2/ SUPPOSER QU'UN CHOC EXOGENE AIT LIEU
! LA DEMANDE DE BIENS DE B VERS CEUX DE A	!
! 3/ REGION B ET SA PROPRE MONNAIE	! 3/ REGION B ET SA PROPRE MONNAIE
! 4/ DEPLACEMENT VENANT DE B CAUSE UNE	! 4/ DEMANDE DANS A DOIT CROITRE
! CHUTE DANS B (Ceteris Parabus)	!
! 5/ DE LA SITUATION DE B, PEU DE	! 5/ ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE:PRESSIONS!
! TRAVAILLEURS SERONT EMPLOYES	! INFLATIONNISTES DANS A; ET SURPLUS BP!
! CE QUI ENTRAINERA UN SOUS-EMPLOI	!

b) sous un régime de change fixe: le fardeau du processus d'ajustement entraîne une réduction du PIB réel et de l'emploi dans B, et si A accroît ses prix, ses biens deviendront compétitifs.

Il y a cependant un paradoxe: si les autorités monétaires tentent de réduire le sous-emploi dans B, l'inflation va s'accroître dans A suite à la hausse de la demande de biens de A.

De même, si les autorités monétaires veulent contrôler l'inflation dans A par restriction monétaire, il y aura sous-emploi dans B. Ce paradoxe serait imputable à la mobilité des facteurs. Ce faisant, l'objectif de stabilité des prix et de plein-emploi serait compatible si chaque région a sa propre monnaie et peut utiliser le taux de change pour contrôler la demande, ou si les facteurs sont mobiles entre zones (Bhatia (1985) p.2)

En tout état de cause, l'auteur présumera les conclusions suivantes:

Les avantages d'une union:

- réduction des coûts de transaction;
- plus la zone est grande, plus la fonction de moyen d'échange est satisfaite;
- économie d'échelle et efficience par intégration;
- élimination des mouvements spéculatifs de capitaux entre pays;
- élimination des risques de change;
- accélération de l'intégration des politiques budgétaires.

Les inconvénients d'une union:

- élimination de la souveraineté monétaire;
- si les pays sont à des niveaux de développement différents, on peut constater une courbe de Phillips (croissance de l'inflation dans les pays avancés et sous-emploi dans les pays moins avancés).

Critiques du modèle de Mundell

1/ sur l'hypothèse de mobilité des facteurs: Fleming (1971), estime que ce n'est pas souvent le cas en situation d'équilibre;

Ishiana (1975) et Scitovsky (1967) pensent que la mobilité des facteurs est indépendante du mécanisme d'ajustement de la Balance des paiements et que la mobilité du travail est un substitut imparfait pour la gestion de la demande et de variation du taux de change;

2/ Mckinon (1963) croit qu'un autre critère tout aussi pertinent pour définir une union monétaire optimale, tel le degré d'ouverture des économies (ratio des échangeables sur la production totale), a été omise et qu'une grande ouverture dans un système de change flexible serait incompatible d'avec la stabilité des prix (à moins de bien considérer l'élasticité d'offre étrangère et de demande de biens et sous l'hypothèse forte d'absence d'illusion monétaire).

3/ Kenen (1969) introduira quant à lui le niveau de diversification de la production pour conclure que des pays à économie peu diversifiée ne peuvent constituer une zone monétaire optimale; alors que Ingram (1969) fait la même conclusion, mais en s'appuyant sur le degré d'intégration du système financier;

4/ Tower-Willit (1970), ne croit guère en la similarité des politiques économiques des pays d'une même zone, soubassement d'une zone optimale.

5/ Harberler (1970) et Fleming (1971) pensent que le différentiel d'inflation entre pays créera très certainement des déséquilibres de balance des paiements.

Decaluwe & Pene Numbi (1992)

Ces auteurs ont essayé de saisir les coûts et bénéfices des pays membres de la zone CFA, et suggéré quelques pistes de réflexions sur la compétitivité externe des pays de la zone franc. Dans leur étude, ils ont choisi comme échantillon représentatif le Cameroun et la Côte d'Ivoire et ce, du fait que les pays de la zone, quoique hétérogènes, ont certaines caractéristiques communes: petits pays, économie tributaire d'exportation de produits primaires, secteur agricole dominant et secteur industriel faible.

Ils ont focalisé leur analyse sur les années 80, années pendant lesquelles la zone a été soumise à de rudes épreuves, et leur diagnostic a été le suivant:

I) perturbations et chocs exogènes

a) La détérioration des termes de l'échange: la fluctuation des cours mondiaux des produits de base a eu un impact significatif sur

la zone. Une amélioration des termes de l'échange entre 1971-1977 et une détérioration entre 1978-1983 et une chute brutale entre 1985-1989.

b) la sécheresse qui a entraîné une chute du revenu réel, notamment dans les pays du Sahel, surtout entre 1982 et 1984.

c) la hausse des taux d'intérêts étrangers: depuis 1980 a négativement affecté ces pays, bien qu'ils aient pu bénéficier des conditions douces de réaménagements et de remboursements de leur dette extérieure.

d) la détérioration des taux de change nominaux des pays voisins (Nigéria, Ghana) aurait eu un impact négatif sur l'activité économique des pays de la zone; toutefois, ils ont su appliquer dans une certaine mesure, un contrôle rigoureux des salaires et des revenus comme substitut (mais imparfait) au taux de change pour gérer leur balance des paiements.

II) la politique fiscale

Elle a été très divergente entre les pays de la zone; assez acceptable pour la RMAC, elle fût plutôt controversée pour l'UMOA. Bien qu'il y ait eu volonté de réduire les dépenses, c'est davantage les dépenses en capital qui ont été les plus affectées et conséquemment, c'est la croissance future qui pourrait être ainsi compromise.

III) la politique monétaire

Celle-ci a été cohérente dans l'ensemble et a permis de mieux

protéger les avoirs extérieurs. Le crédit intérieur s'est accru pendant la période 1980-1985 pour ensuite se stabiliser à partir de 1987. Les avoirs extérieurs ont été excédentaires jusqu'en 1985 et ont amorcé une chute depuis lors.

IV) la politique des salaires et des prix

Pendant la période étudiée, les salaires ont été gelés, mais le bénéfice en a été réduit du fait de la faiblesse de l'inflation et des rigidités sociales.

V) compétitivité et Taux de change effectif réel (TCER)

Le TCER s'est fortement apprécié à partir de 1985 relativement aux pays voisins et, conjugué à une détérioration des termes de l'échange, ont sérieusement compromis la compétitivité externe des pays de la zone .

En conclusion, et selon les auteurs, l'évolution de l'indice du TCER et donc des problèmes de balance des paiements seraient dûs à une surévaluation de la monnaie et donc ils estiment qu'il y a nécessité de procéder au changement de parité de la monnaie tout en suggérant des pistes de réflexions.

Nous pensons cependant, que le choix de l'échantillon peut être sujet à équivoque, du fait notamment que les pays sélectionnés sont essentiellement exportateurs de produits les plus affectés par la chute des cours mondiaux et donc que les résultats présumés représenter la zone pouvaient conduire à des niveaux de compétitivité pour la zone largement sous-évaluée;

de plus, nous estimons que certaines pistes de réflexions, bien qu'essentielles pour leur conclusion, seraient difficilement opportunes au regard de la volonté politique qui prévaut actuellement dans la plupart des pays de la zone: régime de parité glissante, même autorité collégiale pour la gestion de la dette extérieure...

Devarajan & de Melo (1990)

Les auteurs font également une évaluation des bénéfices et coûts des pays membres de la zone relativement à d'autres groupes de pays (Afrique au Sud du Sahara, pays à faible revenu et exportateurs de produits primaires, pays exportateurs de produits primaires et de pétrole) et sur la base des impacts des chocs tant endogènes qu'exogènes.

Leurs hypothèses sont les suivantes:

1) chocs uniformes pour les différents groupes de pays et groupes de pays uniformes.

2) groupes de pays non-uniformes: le taux de croissance annuel de chaque pays suivant une distribution aléatoire:

$$Y_{it} = \alpha_{it}D_{it} + \alpha'_{it} D'_{it} + \beta D_{it}T + \beta' D_{it}T + \mu_{it}$$

Y_{it} = log du PIB du pays i , à l'année t

D_{it} = dummy pour pays de la zone

D'_{it} = dummy pour pays de comparaison

T = time trend

μ_{it} = terme d'erreur ($\mu_{it} = a_i + v_{it}$) ; $a_i = bb$; v_{it} = erreur usuelle

3) les pays sont différemment affectés par les chocs exogènes:

$$Y_{ij} = \alpha_{0j} + X'_{i1}\alpha_1 + SH_{i1}\alpha_{2j} + \alpha_{3j}d + \varepsilon_{ij}$$

$$SH = (r_2 - r_1) (D/Y)_1 - (PX_2 - PX_1) (X/Y)_1 + (PM_2 - PM_1) (M/Y)_1$$

$(r_2 - r_1)$ = variation du taux d'intérêts réel étranger

Y_{ij} = performance j du pays i

SH = choc exogène

X' = choc autonome

D = dette extérieure

d = dummy (1= zone ; 0= autre)

Pour les résultats, voir les TABLEAUX B, C et D

Ces résultats confirment ceux obtenus par les mêmes auteurs en 1987 (sur la performance des pays de la zone en ajustement structurel: Sénégal, Camérout, Côte d'Ivoire) à savoir que pour la période 1973-1988, le taux de croissance moyen des pays de la zone est relativement plus intéressant que celui des autres pays d'Afrique au Sud du Sahara, mais moindre par rapport aux pays en développement pris ensemble; et que cette performance relative s'est accentuée surtout après 1973 (ceci étant certainement dû à la

TABLEAU B: PERFORMANCES RELATIVES DES PAYS DE LA ZONE !

	(1973-81)	(1982-89)	!
ZONE FRANC	3.9 (0.33)	2.1 (0.43)	!
AUTRES:			!
-A.S.S	2.5 (0.25)	2.3 (0.33)	!
-PAYS A FAIBLE REVENU	4.2 (0.19)	3 (0.23)	!
-PAYS E.P.P	4.5 (0.17)	2.8 (0.2)	!

NB:Tous les coefficients sont significatifs au seuil de 95% !

TABLEAU C: EFFETS RELATIFS DES "CHOCs"

PERFORMANCE DES PAYS DE LA ZONE

VARIABLES
DEPENDANTES

Y_1 I/Y_1 INF_1 CC_1 C F A SH

PAR RAPPORT AUX PAYS DE L'A.S.S

Y	-0.889 (-4.73)	0.094 (1.47)	0.021 (.80)	0.057 (0.54)	-0.009 (-0.82)	0.049 (1.01)
I/Y	1.032 (2.37)	-0.656 (-3.7)	0.01 (0.09)	0.061 (.27)	-0.022 (-.89)	0.235 (1.70)
INF	-2.151 (-2.47)	-0.012 (-.05)	0.212 (.67)	-1.397 (-4.24)	-0.138 (-3.01)	0.135 (.63)
CC	0.282 (1.73)	0.052 (.85)	0.021 (.95)	-0.661 (-5.84)	-0.032 (-3.24)	-0.106 (-2.18)

PAR RAPPORT AUX PAYS A FAIBLE REVENU

Y	-0.433 (-2.63)	0.035 (.58)	0.039 (1.27)	-0.093 (-.95)	-0.021 (-1.58)	0.014 (.37)
I/Y	0.457 (2.07)	-0.36 (-3.74)	-0.004 (-.06)	0.185 (1.54)	-0.01 (-.77)	-0.078 (-1.28)
INF	-1.7 (-4.4)	-0.276 (1.75)	0.163 (.65)	-0.827 (-4.64)	-0.134 (-3.85)	0.081 (1.17)
CC	0.111 (.76)	-0.025 (-.48)	0.015 (.62)	-0.765 (-6.87)	-0.024 (-2.48)	-0.056 (-1.40)

PAR RAPPORT AUX PAYS EXPORTATEURS DE

Y	-0.63 (-5.1)	0.069 (1.60)	0.025 (1.58)	0.01 (.16)	-0.015 (-1.30)	0.02 (.66)
I/Y	0.55 (2.77)	-0.391 (-5.41)	-0.027 (-1.85)	-0.091 (-.63)	-0.005 (-.36)	-0.116 (2.00)
INF	-0.75 (-1.72)	-0.003 (-.002)	-0.123 (-.59)	-0.537 (-2.74)	-0.106 (-2.58)	0.046 (.59)
CC	-0.033 (-.23)	0.032 (.58)	-0.001 (-.06)	-0.781 (-7.01)	-0.026 (-2.40)	-0.068 (1.51)

!NB:1/ Correction d'hetero.

!TABLEAU D: TAUX DE CROISSANCE ESTIME PAR LE MODELE !
 ! (standard errors en parentheses) !

	1973-81	1982-89
!ZONE FRANC	3.9 (.33)	2.1 (.43)
!AUTRES:		
! -A.S.S	2.5 (.25)	2.3 (.33)
! -P.M.A	4.2 (.19)	3 (.23)
! -PAYS E.P.P	4.5 (.17)	2.8 (.20)

!NB:Tous les coefficients sont significatfs au seuil de 95% !
 !

stabilité d'un régime de change fixe, suite aux turbulences provoquées par le flottement des taux d'intérêt post-1973);

En terme d'investissement, les pays de la zone auraient mieux fait que tous les pays de comparaison au cours des années 1970, mais que le ratio investissement sur PIB s'est amoindri par la suite, en particulier du fait de la non efficacité des investissements;

Le ratio dette sur PIB des pays de la zone était plus faible pour relativement à leurs partenaires africains pour la période 1982-89; le ratio service de la dette sur le PIB était par contre le même;

Ceci s'explique principalement par le fait que le taux de change réel des autres pays africains s'est déprécié en moyenne de 30% entre 1970 et 1980, alors que celui de la zone CFA est par contre demeuré stable.

Parallèlement, les pays de la zone ont mieux fait en terme d'exportations que l'ensemble des pays de comparaison durant la période 1973-81, alors que pour la période 1982-89, le taux de croissance de leurs exportations était moindre.

Par ailleurs, en supposant que les pays sont différemment affectés par les chocs, les pays de la zone ont les coefficients des variables "dummy" tous négatifs. D'ailleurs, les seuls coefficients significatifs sont relatifs à l'inflation et au compte courant; ce qui signifie que les pays de la zone ont eu moins d'inflation, mais aussi ont moins performé au niveau du compte courant.

A la lumière du modèle, Les pays de la zone n'auraient donc vraiment "performé" qu'en matière d'inflation et ce, relativement à tous les pays de comparaison.

Les auteurs concluent alors au fait que les arguments des pays de la zone de ne guère dévaluer leur monnaie n'est valable qu'avant le début des années 80, et qu'après, il leur est impératif d'ajuster leur taux de change et/ou de mieux appliquer leur programme de réformes économiques.

Toutefois, il est certes évident que les indicateurs macro-économiques des pays de la zone, relativement aux pays de comparaison, ne semblent pas encourageants; et que les auteurs nous suggèrent comme remède la dévaluation, mais de combien? de plus, les pays membres pris individuellement ont-ils le même niveau d'appréciation de leur monnaie?

Enfin, certaines variables tout aussi pertinentes telle l'épargne par la mise en commun des réserves pour attirer les investissements étrangers et/ou la relation avec le trésor français auraient pu être adjointes à leur étude.

Cette revue limitée de la littérature relative à la zone CFA, nous oblige à croire qu'elle a certainement autant de mérite que d'inconvénients; mais que beaucoup reste à faire pour sa viabilité et son avenir. Ce faisant, nous allons essayer de voir son niveau d'optimalité, relativement à ses perspectives d'avenir et suggérer autant que faire se peut des recommandations.

II- OPTIMALITÉ ET PERSPECTIVES DE LA ZONE CFA

Nous essayons dans cette section de conjuguer optimalité et perspectives de la zone et ce, afin de mieux montrer la volonté des Etats (par rapport aux actions réelles) de préserver et promouvoir la zone. La première section sera relative à l'optimalité, dont les quatre critères de référence ci-dessus retenus vont être analysés, et la deuxième partie sera consacrée aux perspectives de la zone en fonction des amendements et accords sur ses anciennes attributions intervenus en 1989 et 1991.

II-A. OPTIMALITE DE LA ZONE

Nous allons essayé de voir le niveau d'optimalité de la Zone CFA par une analyse temporelle des performances relatives des pays membres en fonction du degré de flexibilité des prix et des salaires, de l'impact des chocs exogènes, de l'importance des échanges intra-régionaux et de la conduite des politiques économiques (niveau de discipline budgétaire et fiscale).

A.1. Degré de flexibilité des prix et des salaires.

L'une des grandes déterminantes de la compétitivité externe en régime de change fixe est sans doute le niveau de flexibilité des prix et salaires à défaut de pouvoir utiliser l'instrument du taux de change.

Pour les pays de la zone, l'essentiel de la production et de l'exportation demeure les produits primaires dont le prix d'achat au producteur est demeuré quasi-constant malgré la chute des cours mondiaux de ces dits produits durant certaines périodes.

Aussi, à la lumière du tableau A3, si de la période 1967/68 à 1973/74 (base 100= 1963/64) les pays de la zone ont pu bénéficier d'une péréquation positive, il s'en est allé autrement par la suite (au nom de la politique de maintien du pouvoir d'achat du producteur). Le manque à gagner pour ces pays, surtout au début des années 80 a été d'autant plus éprouvant qu'il a fallu conjuguer d'avec la période concomittante de chute des cours de la plupart des produits exportés et de vastes programmes de redressement économiques et financiers, sans pour autant pouvoir agir sur le taux de change.

Parallèlement, l'inflation a toujours été maintenu à un niveau très bas: 11% pour la période 1973/81 et 4% pour celle de 1982/90. Niveau faible tant par rapport aux autres pays d'Afrique au Sud du Sahara (20% en moyenne pour la période 1981/89) que par rapport à la France elle-même (environ 7% pour la même période de comparaison). Ce faisant, en matière de lutte contre l'inflation, la zone aurait bien rempli son rôle.

Toutefois, cet avantage a contrebalancé en un certain sens les

gains escomptés devant résulter du gel des salaires décidés par ces pays conformément aux objectifs des programmes d'ajustement structurel du début des années 80: Le taux horaire de rémunération pour les professions soumises au régime de 40 heures hebdomadaires de travail ayant été maintenu constant pour l'essentiel de ces pays depuis 1983.

De même, l'indice des prix à la consommation a été particulièrement faible, voire négatif, depuis le début des Indépendances; ces résultats seraient sans doute imputables à la politique monétaire restrictive imposée par les deux Banques Centrales.

Le paradoxe de ces politiques aura conduit très certainement à la faiblesse de la compétitivité externe des pays de la zone; alors que "Le rétablissement de la compétitivité nécessaire pour face à une baisse importante des cours mondiaux des principaux produits d'exportations, dépend aussi de la vitesse, de la souplesse et de l'ampleur avec lesquelles les prix intérieurs et principalement les prix des produits agricoles s'ajustent aux modifications de l'environnement international..."³

Dans cette optique, la zone CFA serait loin de remplir les exigences requises par adoption d'un régime de change fixe.

A.2. Similarité des effets de choc?

³Decaluwé, Bernard*, et Frank, Pene Numbi**. (1992): «Dévaluation, dites-vous? Quelques réflexions sur la compétitivité externe des pays de la zone franc.» Université de Laval* et de Sherbrooke**, p.30.

Les pays de la zone étant très divergents tant par rapport à leur niveau de production, leur position géographique que du niveau et de la structure de leur endettement extérieur, il va s'en dire que les chocs exogènes auront des impacts différents. Aussi, les fluctuations de taux d'intérêt ont-elles eu des effets plus pernicious pour le Sénégal que le Burkina Faso, au regard de leur dette publique extérieure.

De même, compte tenu de la politique restrictive de crédit imposée par l'autorité monétaire, la plupart des Etats pour équilibrer leur budget, ont dû massivement faire appel aux ressources extérieures (pas souvent concessionnels), et se sont ainsi trouvés étouffés par le poids de la dette eu égard à leur capacité de remboursement (le ratio dette sur PIB, pour la quasi-totalité des pays de la zone pris individuellement dépassant souvent 26% pour la période 1977/90 et donc les rendant très vulnérables à toute hausse de taux d'intérêt "étranger").

De plus, les pays voisins comme le Nigéria, appliquant fréquemment des politiques de dévaluation en cascade (100% en 1991/92) et du fait de sa puissance relative par rapport aux pays voisins de la zone (Togo, Bénin), les aura finalement satellisés. "...Les exportations informelles du pétrole nigérian représentent entre 500 mille à 1 million de tonne par an, soit 80% de la Consommation du Bénin et du Tchad, 60% de celle du Niger et 25% de

!TABLEAU B3: MONNAIE ET CONTREPARTIES DE LA ZONE CFA !

! ANNEES !	! AVOIRS !	! CREDIT !	! POSITION !	! CREDIT !
!	! EXTERIEURS !	! INTERIEUR !	! NETTE DU !	! A !
!	!	!	! GVNMENT !	! L'ECONOMIE !
! 1983-84 !	! -713.9 !	! 2297.8 !	! +437.5 !	! 1860.1 !
! 1984-85 !	! -675.9 !	! 2427.9 !	! +426.5 !	! 2001.4 !
! 1985-86 !	! -573.9 !	! 2512.4 !	! +454.9 !	! 2057.5 !
! 1986-87 !	! -597.5 !	! 2521.5 !	! +363.7 !	! 2157.9 !
! 1987-88 !	! -709.8 !	! 2608.8 !	! +436.3 !	! 2172.6 !

!SOURCE: BCEAO, Rapport annuel (1990) !

!NB: dons ou subvention (*); dette publique exterieur !

la consommation du Cameroun, Togo et Mali..."⁴

Par ailleurs, les variations des cours mondiaux des produits primaires ont affecté positivement certains pays et négativement d'autres. Ainsi, pour la période 1985-90, la chute de plus de 40% en moyenne des cours du café et du cacao aura été néfaste pour les budgets du Cameroun et de la Côte d'Ivoire; de même que la chute de 35% du cours de l'Uranium a eu de fâcheuses conséquences pour le Niger dont c'est l'élément déterminant en matière de production et d'exportation. Par contre, il s'en est allé autrement pour les pays tels le Sénégal et le Togo, producteurs de phosphates dont le cours s'est apprécié de plus de 20% pour la même période. De même que le Mali, le Tchad voire le Sénégal ont pu tirer profit de la hausse de plus de 19% du cours du coton.

Dans un autre cas de figure, les grandes sécheresses des années 80 ont davantage nui aux pays du Sahel (Sénégal, Mali, Burkina, Tchad) que les pays à climat plus clément comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Centre-Africaine...

Enfin, les termes de l'échange pour la zone se sont relativement détériorés (plus de 7% pour la période 1965-89); avec un accent plus prononcé pour certains pays comme la Côte d'Ivoire (18%) et le Gabon (15%), résultat de la grande détérioration des cours du café, du cacao et autre pétrole. Les effets de cette détérioration des termes de l'échange ont été surtout ressentis au

⁴**Mérieux, Antoine.**: L'économie nigériane et ses enjeux pour la France et les pays voisins. *La France et l'Afrique*, dirigé par Serge Michailoff, Kartala (ed.), décembre 1992, p.436.

début des années 1980: Pour l'ensemble des pays de la zone, alors que les termes de l'échange étaient favorables pour la période 1970-78, ils se sont détériorés de plus de 40% en moyenne pour la période 1985-89.

Il va s'en dire que l'un des plus grands défis des pays de la zone sera de pouvoir gérer ce dilemme de la grande diversité de l'impact des chocs. Cette diversité d'impact a très certainement conduit à "l'impossibilité", par certains Etats, de respecter des règles communes de la zone notamment en matière d'endettement extérieur, et d'harmonisation des politiques fiscales.

Là aussi, l'optimalité de la zone reste à prouver.

A.3. Importance des échanges intra-régionaux

L'un des grands objectifs d'une union monétaire, en plus d'assurer une croissance soutenue, est le développement des échanges en particulier commerciaux entre pays membres.

Or, l'orientation géographique des échanges des pays de la zone, à la lumière du Tableau B11, s'effectue essentiellement en direction des pays de l'OCDE: 72% des exportations et 64% des importations en 1976; 65% et 59% respectivement pour 1986. Environ la moitié de ces échanges se fait avec la France. Paradoxalement, le niveau des exportations n'est que de 5% et celui des importations de 3.5% entre pays de la CEDEAO en 1976, remontant légèrement à 13% et 14% respectivement dix ans plus tard. Le volume

des échanges entre pays de l'UMOA ne dépasse guère 5% en 1991.

Ainsi, s'il est vrai que les pays de la zone se sont quasiment connectés au marché mondial via les pays de l'OCDE, il n'en demeure pas moins que le volume des échanges entre pays de la zone, sans la France, est des plus préoccupant compte tenu de l'objectif recherché en matière de coopération.

Le niveau lamentable des infrastructures routières, maritimes, ferroviaires, de télex et télécommunications entre les pays de la zone en plus des politiques de protection (inavouée), sont-ce là certainement quelques éléments de freins à l'essor du commerce entre ces pays.

Il faut toutefois noter l'importance du commerce informel non relaté par les statistiques officielles. Aussi, «l'exportation des produits pétroliers du Nigéria aura causé un manque à gagner d'environ 26 milliards pour le Cameroun et qu'en même temps, la fiscalité pétrolière aura quasiment disparu au Bénin, l'essence vendu au cours officiel l'étant essentiellement aux véhicules administratifs ...; Les produits électriques, articles de ménage et autres produits agricoles auraient causé davantage d'effets...»⁵

⁵*Ibid*, p.434.

A.4. Le F CFA, Monnaie-étalon?

Il faut tout d'abord noter que la performance des pays de la zone reste relativement mitigée: Le tableau A1 nous indique que le taux de croissance moyen des pays membres de la zone, pour la période 1984-1989, se situe autour de 2,5%, soit légèrement mieux que les voisins immédiats (autres pays de l'Afrique au Sud du Sahara). Toutefois, ils ont fait moins bien que l'ensemble des pays exportateurs de produits primaires et des pays à faibles revenus.

Par ailleurs, que la caractéristique essentielle de la zone est de permettre la circulation, dans un vaste ensemble de pays, d'une monnaie "viable" avec la coopération active de la France (point d'ancrage); Le but recherché étant la création d'Union monétaire avec Banque Centrale qui devra, outre orienter les politiques financières des Etats, assurer une garantie effective de convertibilité. Nous allons dès lors essayer de voir si le F CFA remplit bien son rôle de monnaie-étalon, par une analyse de la politique monétaire et fiscale en particulier.

A.4.1. La politique fiscale

Si sous l'effet conjugué des programmes d'ajustement économiques et financiers, mais aussi de la surveillance de l'autorité monétaire, la performance des pays de la zone bien

qu'insuffisante, peut-être jugée correcte; il n'en demeure pas moins qu'elle fut très différente suivant les pays et les régions. Performance imputable tant à la volonté de rigueur budgétaire qu'au niveau des recettes aussi bien non fiscales que de celles résultant des ressources disponibles.

Pour l'ensemble de la zone, le revenu du Gouvernement par rapport au PIB a été en moyenne de l'ordre de 25% pour la période 1980-87 (Cf tableau A1 : Indicateurs macroéconomiques).

Alors que la dette publique extérieure des Gouvernements (y comprise celle garantie par l'Etat) par rapport au PIB a atteint plus de 60% en moyenne pour la même période; et que le déficit budgétaire se situe à environ 7% du PIB.

Concernant les dépenses, c'est davantage les dépenses courantes qui constituent l'essentiel des charges budgétaires au détriment de celles en capital (trois fois moindre, au grand dam de la croissance future); Au moment où l'amortissement de la dette publique extérieure ne faisait que s'accroître (passant de 55 milliards de f CFA en 1983-84 à plus de 133 milliards en 1987-88).

Dans toute cette contexture, le PIB réel n'aura augmenté en moyenne annuelle que d'environ 2.3% correspondant à une baisse de plus de 1.5% du revenu per capita, en plus d'un taux de rendement des investissements en perpétuelle chute (passant de 30% au début de 1970 à moins de 3% en 1980).

De plus, le suivi des politiques budgétaires de la plupart des pays de la zone semble davantage suivre la trajectoire des cours

!ANNEES !	! EUROPE (dont FRANCE) !		! AFRIQUE (dont CEDEAO) !		! AMERIQUE !	
	!EXPORTATIONS	!IMPORTATIONS!	!EXPORTATIONS	!IMPORTATIONS	!EXPORTATIONS	!IMPORTATIONS!
! 1976 !	! 72.4 (30) !	! 64 (38) !	! 14.3 (5.3*) !	! 10.4 (3.5*) !	! 8.1 !	! 10.40 !
! 1986 !	! 64.4 (16.5) !	! 59 (29) !	! 16 (13) !	! 17 (14) !	! 8.6 !	! 8.00 !
! 1987 !	! 60.3 (17.4) !	! 59.5 (30) !	! 21 (12) !	! 16.7 (14.6) !	! 9.8 !	! 7.50 !

Source: BCEAO, 1991.

Rapport annuel

mondiaux, des conditions climatiques, des possibilités et conditions d'endettement, que la voie impérieuse d'une rigueur financière.

A.4.2. La politique monétaire

Pour les pays de la zone, la politique monétaire visant à respecter les objectifs des Banques centrales et donc les rigueurs d'un régime de change fixe (à savoir la protection des avoirs extérieurs) semble être de mise.

Le crédit intérieur n'a que faiblement augmenté, passant de 2298 milliards de F CFA en 1983-84 à 2609 milliards en 1987-88, soit +13.5%. La position nette des Gouvernements s'étant quasiment maintenue (-0.3%), le crédit à l'économie ayant augmenté de 16% pour la même période.

Toutefois, les efforts des Gouvernements en matière d'endettement intérieure se trouvent être annihilés par celui extérieur.

Les Avoirs extérieurs se sont presque maintenus, voire améliorés malgré une légère baisse au cours de la période 1985-87.

Le compte d'opération quant à lui, depuis son instauration, n'a vraiment joué en faveur des pays de la zone CFA que pour six ans: 1980-83 et 1987-89; les pays de la zone ayant à chaque fois que de besoin, pris les mesures requises pour redresser la situation; c'est dans cette optique que s'inscrit les vastes politiques d'intermédiation des systèmes bancaires de la zone du

début des années 90.

De même, la mise en commun des réserves de change auprès du Trésor français aura certes profité à la France elle-même, mais aussi et surtout aux pays à solde courant et commercial chroniquement déficitaire. En ce sens, la discipline financière semble être un succès pour les pays de la zone CFA.

A.4.3. Taux de change et performance externe des pays de la zone CFA

La plus grande controverse relative aux pays de la zone CFA est du ressort de la gestion de son taux de change et de la faiblesse de sa compétitivité extérieure.

Sur la base de notre échantillon (les quatre pays choisis sont les seuls de la zone dont le taux de change effectif réel est disponible dans les "Statistiques financières internationales", notre principale source d'informations), le taux de change effectif réel, abstraction faite de l'année 1984, s'est toujours apprécié et ce depuis 1979 (base 100= 1985).

A la lumière du Tableau B13, il s'est apprécié de plus de 7% sur la période, avec un accent plus prononcé pour la Côte d'Ivoire (21%). Ce pays a d'ailleurs connu le niveau d'appréciation le plus élevé, relativement aux autres pays de l'échantillon. Le Caméroun, tout comme la Côte d'Ivoire, bien qu'exportateur de Café et de Cacao, n'a enregistré en moyenne qu'une appréciation de 5% de son

TABLEAU A5: VARIATIONS DE COURS MONDIAUX DE
MATIERES PREMIERES

	1980-85	1985-90	1980-90
CACAO	-13	-44	-51
CAFE	-6	-39	-42
COTON	-28	20	-13
HUILE DE PALME	-14	-42	-50
OR	-48	21	-37
PETROLE	-3	-18	-20
PHOSPHATE Rock	-27	19	-13
URANIUM	-40	-38	-63

Source: FMI, SFI (1992)

taux de change sur la même base.

Conjointement à cette appréciation, les cours du café et cacao, principales sources d'exportation de la Côte d'Ivoire, ont chuté de 36% et 30% respectivement pour la même période;

Il faut toutefois noter que l'appréciation du taux de change est tout aussi différente d'un pays à un autre (la République Centrafricaine n'a connu par exemple qu'une appréciation de 2%).

La même tendance est constatée sur une base plus ancienne (1970).

Par ailleurs, "...Entre 1985 et 1988, le Taux de change effectif réel était de 36% pour la Côte d'Ivoire, le même niveau prévalait pour le Cameroun, -20% pour le Togo, et -10% pour le Gabon..."⁶

Dès lors, une dévaluation de la monnaie profiterait bien à certains pays au détriment d'autres .

Pour ce qui est de la compétitivité extérieure, et à l'image des autres pays de l'Afrique au sud du Sahara et des pays africains non exportateurs de produits pétroliers, les pays de la zone CFA ont enregistré de piètres résultats en termes de performance extérieure, notamment au niveau de leur solde courant (de -26 en 1972, à -293 en 1979 et -358 en 1983).

Cependant, ces mauvais résultats sont davantage imputables aux chocs exogènes plutôt qu'à la gestion financière; Dès lors, «...les

⁶Boughton, James M. (1992): «Le franc CFA: zone de fragile stabilité en Afrique». *Finance et développement*, décembre, p.36.

TABLEAU A1: INDICATEURS MACROECONOMIQUES DES PAYS DE
DE LA ZONE DU FRANC CFA

ANNEES	PIB REEL (%)	REVENU DU GVNMT sur PIB	DEFICIT BUDGETAIRE sur PIB	DETTE EXT. DU GVNMENT sur PIB
1980	3.3	23.5	-7.2	46.7
1981	4.2	24.4	-6.4	55.8
1982	7.1	25.4	-7.4	63.8
1983	1.3	25.6	-6.8	72.7
1984	0.5	25.3	-4	76.6
1985	6.8	25.7	-3.5	65.3
1986	3.1	24.4	-5.4	70.7
1987	-2.4	20	-10.3	70.4

SOURCES: FMI, IFS; WEO (1990-1991)

NB: GVNMT est le sigle de Gouvernement.

possibilités d'actions par manipulation des taux de change ou d'autres inflexions des politiques macro-économiques, sont par la force des choses limitées...»⁷

Faut-il alors dévaluer le F CFA en fonction des impératifs circonstanciels? La réponse ne semble pas aisée.

S'il est vrai qu'une surévaluation de la monnaie a pour conséquences la perte de compétitivité, voire la disparition à terme d'entreprises, la crise de confiance en la monnaie couronnée par des anticipations de dépréciation et donc de fâcheuses conséquences sur les mouvements de capitaux;

S'il est aussi vrai que la politique de change se doit d'être harmonisée d'avec l'évolution des conditions de marché;

Il n'en demeure pas moins " qu'on ne dévalue pas en pleine crise et en plein désordre politique...; ceux qui prônent la dévaluation dans ces circonstances sont des apprentis sorciers..."⁸

Par ailleurs, les dévaluations cumulatives des pays voisins de la zone (Nigéria, Ghana) citées souvent comme devant être des références pour les pays de la zone, semblent résulter moins de la recherche de la compétitivité que d'une véritable pénurie de devises (l'écart entre taux de change parallèle et celui officiel ayant toujours perduré).

De plus, la dévaluation du franc français de 1969 de 12.5% par

⁷*Ibid*

⁸**Lelart, Michel.** «L'avenir de la zone franc dans la perspective de la construction européenne». *Revue d'économie financière*, no. 8-9, p.201.

rapport à l'or, n'aurait profité aux pays de l'UMOA, en gain commercial net que pour 8 milliards de francs CFA ; alors qu'un tel gain pouvait se situer à environ 11 milliards de francs CFA si les pays de l'Union n'appliquaient pas une dévaluation instantanée par rapport au franc français.

En tout état de cause, l'ajustement en terme réel appliqué par les pays de la zone, tout en adoptant un régime de change fixe, ne fût guère un succès.

Et que l'existence, dit-on, de rentes de situation semble s'opposer à toute politique de dévaluation; mais aussi et surtout, on n'a jamais vu un pays s'engager véritablement dans une perspective de développement soutenue avec une monnaie surévaluée. Et qu'une politique de taux de change conséquente est souvent gage de compétitivité externe.

Dès lors, une gestion plus prudente du taux de change en fonction des impératifs commerciaux s'impose à la zone.

II-B. PERSPECTIVES DE LA ZONE DU F CFA

Depuis 1975, date d'entrée en vigueur de la politique monétaire des institutions de l'UMOA intervenue en 1973, de profondes mutations ont affecté aussi bien l'environnement international que les économies des pays de la zone: des programmes d'ajustements structurels du début des années '80, l'environnement international incertain (perturbation de système financier international ayant entraîné de profondes modifications des méthodes de gestion monétaire).

C'est dans cette mouvance, que s'inscrivent les perspectives d'évolution de la zone dont l'essentiel a été relaté dans le supplément note de statistique et d'informations de l'UMOA (octobre 1989)⁹:

- l'indispensable réduction du rôle de la monnaie centrale au profit d'une mobilisation accrue de l'épargne intérieure;
- la mise en harmonie des règles de gestion monétaire avec l'organisation de l'activité économique dans le cadre de l'environnement international;
- la recherche de mécanisme flexible de régulation monétaire associant le relâchement des contraintes administratives à un renforcement de la surveillance bancaire dans le cadre d'une libéralisation graduelle du marché du crédit et tenant compte des

⁹p.16

contraintes spécifiques aux pays de l'union, notamment l'appartenance à une zone ouverte et de la fragilité des structures économiques et financières...

Le succès de tels objectifs devait s'obtenir par la mise en application de certains critères dont ceux entre autres: (1) de fixation d'objectifs d'avoirs extérieurs minimums (2) de recours, pour une période transitoire, à l'encadrement du crédit (3) des taux d'intérêt de la Banque Centrale fixés en fonction du taux du marché monétaire (les taux d'escompte préférentiels ayant conduit à des distorsions dans l'allocation optimale des ressources disponibles devant être supprimées), (4) de redynamisation du marché monétaire par recyclage intégral des ressources avant toute intervention de la monnaie centrale, (5) des prêts inter-bancaires librement mis en place sous réserve d'en informer la Banque Centrale à posteriori.

De plus, le réaménagement des règles d'intervention des Banques Centrales a été suggéré pour mieux contenir le volume des concours des avances aux Trésors afin de mieux veiller à la solvabilité des établissements de crédit sollicitant le concours de la Banque Centrale et de celle de l'entreprise bénéficiaire du crédit. En sus d'indexer le taux des avances au Trésor en fonction des autres sources de financement des opérations de l'État tout en contenant cette indexation dans les plafonds statutaires déterminés sur la base des dernières recettes fiscales constatées.

Enfin le renforcement de la coordination des politiques budgétaires et monétaires par l'instauration d'une concertation

permanente et étroite entre gestionnaires de ces politiques et, d'une façon plus générale, la coordination graduelle de l'ensemble des politiques économiques des États-membres de l'Union a été préconisé.

Par ailleurs, la nouvelle dynamique attendue de la zone CFA résumée sous forme de manifeste suite à la réunion des Ministres des Finances des pays de la zone en avril 1991 à Ouagadougou (Burkina Faso) peut se résumer ainsi:

- Renforcement de l'harmonisation des réglementations bancaires par la création d'une commission supranationale de surveillance;
- Harmonisation de la fiscalité sur l'épargne et poursuite de la politique actuelle de réhabilitation du système bancaire par l'assainissement des compagnies d'assurance en élaborant un traité d'assurance par une loi unique et la mise sur pied d'une conférence inter-africaine des marchés des assurances avec une commission de contrôle seule habilitée à octroyer ou retirer les agréments;
- Agir de façon concertée et subséquente sur l'état des organismes publics de prévoyance sociale.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Abstraction faite du niveau d'inflation et à certains égards de l'investissement voire de la croissance relative, les pays de la zone ont enregistré des performances peu enviables tant par rapport aux pays de même niveau de développement que par rapport au reste du continent, surtout au début des années quatre vingts.

S'il est vrai que l'appréciation du franc CFA a eu à certains égards un impact négatif sur la compétitivité externe des pays de la zone, il n'en demeure pas moins que ce n'est guère la principale source eu égard de l'impact des chocs exogènes, mais aussi et surtout des instruments souvent mal utilisés pour rétablir les grands équilibres: mauvais endettement extérieur, fréquents dérapages dans les dépenses publiques, systèmes de taxation arbitraires...

Ce qui fait qu'aucun État membre de la zone ne figure parmi ceux ayant "performé" en matière de programme d'ajustement structurel, selon le rapport annuel de la Banque mondiale de 1989.

De plus, les gains en matière d'inflation ne semblent guère

primer sur les pertes en terme de croissance d'ensemble.

Par ailleurs, s'il est légitime de considérer que le F CFA se devait d'être dévalué dans un certain contexte et à un moment donné, l'on est toutefois sceptique quant à sa réussite du fait de l'orientation et du niveau controversé de l'appréciation du taux de change effectif réel entre pays de la zone; mais aussi et surtout de l'élasticité-prix et du volume des exportations et importations que nous ne croyons pas être à même de répondre aux exigences d'une bonne dévaluation.

Du fait que la zone a bien joué son rôle en ce qui a trait aux mouvements de capitaux entre pays membres en plus d'éliminer le risque de change; que par contre sa faiblesse reste à prouver en matière d'économie d'échelle, d'efficience par intégration des économies, il serait plus juste de revoir le niveau de la parité par rapport au franc français, plutôt que de procéder à une dévaluation pure et simple qui ne saurait être, à notre avis, qu'arbitraire.

Le paradoxe de la zone (qui veut que l'on parte d'une union monétaire vers une union économique, ce qui est le contraire de l'exemple de l'Union Économique Européenne) peut se muer en avantage compte tenu des graves difficultés que traversent ces pays conjointement aux perspectives d'intégration par l'harmonisation du droit et la création de marché financier régional; mais aussi et surtout de la moindre aversion de la plupart des États à l'égard de la perte de souveraineté constatée ces dernières années.

La zone peut servir d'exemple en matière de discipline

financière, de crédibilité et donc de coopération "réussie" en ces domaines; plusieurs pays ayant d'ailleurs manifesté leur désir de se joindre à la zone (Guinée Bissau, République de Guinée...).

Certaines améliorations, voire urgences s'imposent cependant à la zone:

1/ Harmonisation des politiques macro-économiques d'ensemble; en ce sens un programme d'ajustement économique et financier concerté et coordonné pour l'ensemble des pays de la zone nous apparaît plus pertinent que les programmes économiques et financiers unilatéraux "tatillons" des années 80;

2/ Une dévaluation ne se décrétant pas, celle-ci se doit d'être menée (si s'impose) d'avec la plus grande prudence, discrétion et rigueur possible;

3/ Davantage de rigueur dans la conduite des projets et programmes économiques tant sectoriels que communautaires;

4/ Développement de vastes réseaux de communication, notamment routiers, entre pays de la zone;

5/ Après l'échec des tentatives d'intégration par les tarifs extérieurs communs (cas de la taxe de coopération régionale de la CEA0) et de celle par projets d'investissement "intégrateurs" (cas de l'UDEAC), il est plus que jamais question aujourd'hui, sur la base de la zone CFA, d'intégration par les Institutions financières et le droit économique, antichambre d'une véritable union économique.

Toutefois, celle-ci ne se fera que sur la base d'une véritable harmonisation des politiques économiques et de coordination des

actions sectorielles; et sous l'hypothèse de véritables concertation et collaboration entre États.

TABLEAU B1: LE PRODUIT INTERIEUR BRUT DES PAYS DE L'UMOA (Mds DE F CFA)

PIB	1983	1984	1985	1986	1987
BENIN	439.4	466.2	499.9	502.8	-
BURKINA	381	390.6	455.9	-	-
C.d'IVOIRE	2605.9	2989.4	3134.8	3171.7	-
MALI	411	464	520.2	585.1	600.7
NIGER	687.1	638.4	647.1	659.6	671.2
SENEGAL	991.6	1009.3	1126.5	1229.2	1374.6
TOGO	298	313.8	338.2	365.3	371.9

Source: BCEAO, Rapport annuel 1992.

TABLEAU B2: EVOLUTION DU PIB DES PAYS DE LA RMAC (Base 100 -1980)

ANNEES	CAMEROUN	R.C.A	CONGO	GABON	TCHAD	G.EQUAT.
1972	2.4	ND	0.6	ND	ND	ND
1973	1.9	ND	9.6	39.8	ND	ND
1974	5	ND	25.9	105.7	ND	ND
1975	3.7	ND	0.6	-3	ND	ND
1976	3	1.6	1.3	29.4	ND	ND
1977	4.7	2.3	-8.4	-15.7	ND	ND
1978	9	1	-0.1	-29.5	ND	ND
1979	10.1	2.1	18.7	10.6	ND	ND
1980	3.1	6.3	32	24.9	ND	ND
1981	19.6	14.9	28.5	6.8	ND	ND
1982	6.8	0.7	16.4	-2.9	ND	ND
1983	3.3	-10.5	4.3	0.6	14.2	ND
1984	9.6	1.6	6.4	4.2	4.6	ND
1985	18.6	4.2	-4.5	0.9	33.2	ND
1986	4.3	-2.8	-35.8	-5	-5.3	-31.1
1987	-11.8	-8.2	5.3	-35.4	-24.4	20.6
1988	-13.3	ND	ND	ND	37.1	1

Source: BCEAC, rapport annuel 1991

!TABLEAU A2: EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DE TYPE
 ! AFRICAIN (Base 100 = 1970): En poucentage de variation

!	! BURKINA !	! C.d'IVOIRE !	! MALI !	! NIGER !	! SENEGAL !	! TOGO !
! 1983-84 !	3.6 !ND	!ND	!	9 !	12.9 !	-2.1 !
! 1984-85 !	1.1 !ND	!ND	!	-1.3 !	12.9 !	-3.4 !
! 1985-86 !	5.8 !ND	!ND	!	-2.3 !	8.1 !	4.7 !
! 1986-87 !	-3.6 !	6.9 !ND	!	-6.4 !	-1.5 !	0.1 !
! 1987-88 !	3.3 !	7.9 !ND	!	-1.5 !	-3.2 !	0.4 !
! 1988-89 !	0.6 !	- !	-0.2 !	-3.9 !	-0.4 !	-0.6 !
! 1989-90 !	- !	- !	1.6 !	-0.4 !	0.9 !	0.2 !
! 1990-91 !	- !	- !	3 !	-6.7 !	-1.4 !	- !

!Source: BCEAO, Rapport annuel (1991)

TABLEAU B13: TAUX DE CHANGE EFFECTIF REEL (Base 100= 1985)

ANNEES	CAMEROUN	C.IVOIRE	R.C.A	GABON	MOY.ANNUELLE
1979	101.70	132.60	102.70	111.60	112.15
1980	100.30	135.80	106.60	113.60	114.08
1981	92.90	118.30	104.10	102.50	104.45
1982	90.90	107.90	103.00	103.50	101.33
1983	94.30	103.80	100.30	101.60	100.00
1984	95.70	99.40	97.60	97.00	97.43
1985	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
1986	110.70	120.30	106.40	108.90	111.58
1987	124.00	133.70	106.5	107.20	117.85
1988	120.0	135.70	103.9	92.40	113.00
1989	110.9	127.90	98.6	93.90	107.83
1990	115.00	130.40	101.30	101.70	112.10
1991	108.40	126.50	96.00	99.70	107.65
MOY.PERIODE	104.98	120.95	102.08	102.58	107.65

SOURCE: PMI, IFS (1992).

!TABLEAU A3: EVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (a)

! ANNEES !	! BENIN !	! BURKINA !	! COTE d'I- !	! MALI !	! NIGER !	! SENEGAL !	! TOGO !
!	! FASO !	! VOIRE !	!	!	!	!	!
! 1983 !	! 51.75 !	! 114 !	! 191.4 !	! 49.92 !	! 109.02 !	! 152.04 !	! 72 !
! 1984 !	! 81.21 !	! 114 !	! 191.4 !	! 49.92 !	! 109.02 !	! 152.04 !	! 72 !
! 1985 !	! 81.21 !	! 114 !	! 191.4 !	! 49.92 !	! 109.02 !	! 175 !	! 72 !
! 1986 !	! 81.21 !	! 114 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 183.75 !	! 72 !
! 1987 !	! 81.21 !	! 114 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 183.75 !	! 75.6 !
! 1988 !	! 81.21 !	! 130.69 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 183.75 !	! 75.6 !
! 1989 !	! 81.21 !	! 130.69 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 183.75 !	! 75.6 !
! 1990 !	! 81.21 !	! 130.69 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 201.6 !	! 75.6 !
! 1991 !	! 81.21 !	! 130.69 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 201.6 !	! 75.6 !
! 1992 !	! 81.21 !	! 130.69 !	! 191.4 !	! 67.22 !	! 109.02 !	! 201.6 !	! 75.6 !

!Source: BCEAO, Rapport annuel 1992.

!NB: (a) Taux horaire pour les professions industrielles soumises
! au régime de 40 heures hebdomadaire de travail: Zone unique.

! TABLEAU B4: COMPTE D'OPERATION ET COMPTES
! EXTERIEURS DE LA ZONE DU F CFA

! ANNEES	BALANCE	COMPTE	COMPTE
!	COMMERCIALE	COURANT	d'OPERATION
! 1983	192.0	-468.0	-52 !
! 1984	564.7	-81.7	-85 !
! 1985	584.7	-187.0	-78 !
! 1986	671.0	-275.3	-195 !
! 1987	458.0	-10.7	-84 !
! 1988	558.0	-552.3	74 !
! 1989	500.0	234.3	104 !
! 1990	665.7	-504.7	27 !

SOURCE: FMI, IPS (1992)

TABLEAU TABLEAU B5: RATIO EXPORTATIONS/PIB

ANNEES ANNEES BENIN BOURKINA C.D'IV MALI NIGER SENEGAL TOGO

ANNEES ANNEES BENIN BOURKINA C.D'IV MALI NIGER SENEGAL TOGO

ANNEES	ANNEES	BENIN	BOURKINA C.D'IV	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	
1960	1960	12.30	2.30	27.20	3.00	6.20	18.60	15.30
1961	1961	9.40	1.80	29.20	4.90	7.10	19.00	13.20
1962	1962	7.10	3.80	28.30	3.40	5.80	17.90	13.60
1963	1963	7.50	4.20	28.70	3.20	8.10	15.30	19.40
1964	1964	7.60	6.00	30.50	4.60	7.90	16.00	15.40
1965	1965	7.20	6.50	28.60	4.70	8.40	16.10	16.70
1966	1966	5.40	6.80	29.70	4.70	8.90	18.10	13.90
1967	1967	7.70	6.50	29.10	3.90	8.40	16.70	15.90
1968	1968	10.70	6.70	32.10	4.10	7.50	17.40	16.60
1969	1969	12.80	6.30	32.10	6.40	6.40	14.90	20.60
1970	1970	13.00	5.10	31.40	12.00	7.90	17.60	16.00
1971	1971	15.80	4.20	28.80	9.50	9.00	14.00	14.40
1972	1972	11.10	4.70	29.60	9.80	10.10	19.90	15.10
1973	1973	10.80	5.10	39.70	14.00	10.70	15.70	34.80
1974	1974	9.80	6.60	39.50	15.90	8.00	26.10	21.10
1975	1975	6.00	6.80	30.30	8.90	12.30	24.30	18.40
1976	1976	6.80	8.50	35.00	11.30	13.80	25.20	23.20
1977	1977	6.70	7.30	34.40	15.00	13.70	31.30	40.60
1978	1978	9.60	4.30	29.40	10.60	17.70	20.50	21.90
1979	1979	5.00	6.50	27.50	12.10	21.50	19.60	29.90
1980	1980	5.40	7.00	30.80	14.40	22.30	16.10	21.90
1981	1981	3.00	6.20	29.50	11.10	20.50	20.50	21.70
1982	1982	1.90	5.10	29.90	11.60	16.50	21.30	22.10
1983	1983	11.50	5.80	30.00	14.90	16.60	25.50	28.70

Source: IFS, FMI (1991)

TABLEAU TABLEAU B5bis: RATIO EXPORTATION/PIB

ANNEES	MOYENNE UMOA	MOYENNE RMAC	MOYENNE ZONE	PVD	AFRIQUE	PVD/NEP
1960	12.13	18.00	15.06	10.30	22.60	9.40
1961	12.09	18.90	15.49	10.50	21.70	9.60
1962	11.41	20.92	16.17	11.40	20.90	10.10
1963	12.34	23.32	17.83	11.40	22.00	9.70
1964	12.57	25.06	18.82	11.10	23.20	9.20
1965	12.60	23.44	18.02	10.70	18.10	9.00
1966	12.50	22.84	17.67	11.00	17.80	9.20
1967	12.60	24.22	18.41	10.80	17.40	8.90
1968	13.59	21.88	17.73	10.90	17.90	8.90
1969	14.21	21.52	17.87	10.70	18.00	8.70
1970	14.71	19.16	16.94	10.70	17.80	8.70
1971	13.67	22.08	17.88	10.80	20.90	8.30
1972	14.33	22.40	18.36	13.00	22.00	10.30
1973	18.69	23.42	21.05	14.30	23.70	11.40
1974	18.14	25.96	22.05	22.30	30.50	13.60
1975	15.29	22.00	18.64	19.80	25.00	13.00
1976	17.69	21.16	19.42	20.90	25.80	13.50
1977	21.29	22.96	22.12	20.70	25.60	14.40
1978	16.29	26.52	21.40	18.70	22.00	13.60
1979	17.44	31.30	24.37	21.30	26.60	14.60
1980	16.84	30.84	23.84	23.40	27.30	15.90
1981	16.07	23.07	19.57	21.40	21.50	15.50
1982	15.49	26.13	20.81	19.90	20.20	15.80
1983	19.00	30.03	24.52	19.20	19.60	16.80

Source: I

Source: IFS, PMI (1991)

TABLEAU B6: RATIO EXPORTATIONS/IMPORTATIONS

ANNEES	BENIN	BOURKINA	COTE D'IV	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO
1960	0.59	0.40	1.20	0.30	0.97	0.66	0.60
1961	0.57	0.13	1.13	0.30	0.82	0.80	0.71
1962	0.41	0.23	1.24	0.22	0.53	0.80	0.63
1963	0.38	0.25	1.36	0.31	0.89	0.66	0.63
1964	0.42	0.31	1.26	0.45	0.65	0.71	0.72
1965	0.40	0.40	1.17	0.26	0.67	0.79	0.60
1966	0.31	0.43	1.22	0.32	0.77	0.93	0.76
1967	0.31	0.49	1.23	0.32	0.72	0.88	0.71
1968	0.45	0.52	1.38	0.29	0.70	0.83	0.82
1969	0.50	0.41	1.36	0.43	0.50	0.64	0.79
1970	0.51	0.39	1.21	0.70	0.55	0.79	0.85
1971	0.55	0.31	1.14	0.51	0.72	0.57	0.70
1972	0.40	0.34	1.22	0.41	0.83	0.77	0.59
1973	0.39	0.25	1.21	0.54	0.72	0.54	0.61
1974	0.29	0.25	1.25	0.35	0.55	0.80	1.58
1975	0.16	0.29	1.05	0.30	0.90	0.79	0.73
1976	0.18	0.37	1.26	0.56	1.06	0.84	0.57
1977	0.15	0.26	1.23	0.78	0.82	0.78	0.56
1978	0.09	0.19	1.00	0.50	0.92	0.60	0.76
1979	0.14	0.25	1.01	0.41	0.97	0.58	0.43
1980	0.19	0.25	1.05	0.47	0.95	0.45	0.61
1981	0.06	0.22	1.06	0.42	0.89	0.46	0.48
1982	0.05	0.16	1.14	0.44	0.71	0.55	0.45
1983	0.23	0.20	1.81	0.47	0.92	0.60	0.58
1984	0.14	0.38	1.70	0.56	0.96	0.59	0.71
1985	0.15	0.21	1.64	0.38	0.61	0.60	0.66
1986	0.27	0.20	1.38	0.41	0.86	0.68	0.65
1987	0.33	0.76	1.33	0.53	1.71	0.74	0.58

Source: IFS, FMI (1990).

TABLEAU B7: RATIO EXPORTATIONS/IMPORTATIONS

MOYENNE UMOA	MOYENNE RMAC	MOYENNE ZONE	PMA	AFRIQUE	PVD/NEP
0.67	1.03	0.85	0.85	0.90	0.79
0.64	0.92	0.78	0.79	0.92	0.81
0.58	0.85	0.72	0.79	1.00	0.82
0.64	1.02	0.83	0.81	1.06	0.81
0.65	1.07	0.86	0.77	1.01	0.84
0.61	0.99	0.80	0.83	0.99	0.81
0.68	0.96	0.82	0.82	1.05	0.82
0.67	0.95	0.81	0.77	1.00	0.80
0.71	1.00	0.86	0.80	1.03	0.82
0.66	0.98	0.82	0.76	1.04	0.78
0.71	0.86	0.79	0.78	0.95	0.78
0.64	1.00	0.82	0.68	0.84	0.83
0.65	0.94	0.79	0.75	1.00	0.89
0.61	1.05	0.83	0.77	1.09	0.85
0.72	1.19	0.95	0.68	1.24	0.76
0.60	1.31	0.96	0.56	0.94	0.71
0.69	1.14	0.91	0.70	1.02	0.79
0.65	1.25	0.95	0.71	1.00	0.82
0.58	1.13	0.85	0.59	0.89	0.79
0.54	1.23	0.89	0.62	1.24	0.82
0.57	1.46	1.01	0.55	1.10	0.79
0.51	1.18	0.85	0.51	0.82	0.76
0.50	1.39	0.94	0.51	0.83	0.81
0.69	1.08	0.89	0.61	0.94	0.87
0.72	1.14	0.93	0.56	1.01	0.92
0.61	1.09	0.85	0.52	1.08	0.90
0.64	0.68	0.66	0.55	1.01	0.89
0.85	0.46	0.66			0.93

Source: IFS, FMI (1990).

TABLEAU B8: RATIO EXPORTATIONS/IMPORTATIONS

ANNEES	CAMEROUN	CONGO	GABONGUINEE-EQ	R.C.A	TCHAD	
1960	1.08	0.26	1.49	2.13	0.69	0.52
1961	1.05	0.25	1.53	1.21	0.62	0.85
1962	1.05	0.45	1.42	1.04	0.57	0.57
1963	0.92	0.52	1.50	1.56	0.83	0.78
1964	0.99	0.57	1.70	1.43	0.97	0.77
1965	0.84	0.56	1.67	1.04	0.96	0.87
1966	1.05	0.52	1.51	1.07	0.88	0.73
1967	1.12	0.49	1.78	1.13	0.66	0.52
1968	0.96	0.51	1.93	1.13	0.90	0.57
1969	0.83	0.52	1.83	1.15	0.94	0.58
1970	0.73	0.51	1.51	1.05	0.89	0.48
1971	1.10	0.51	1.93	1.02	0.99	0.45
1972	1.14	0.49	1.54	0.72	1.16	0.58
1973	0.75	0.58	1.57	2.23	0.72	0.46
1974	0.84	0.71	2.73	1.35	1.05	0.43
1975	0.90	1.51	2.09	2.31	0.69	0.36
1976	0.76	1.05	1.85	1.50	1.11	0.55
1977	0.88	1.06	1.87	1.86	1.29	0.56
1978	0.86	0.87	1.80	1.50	1.27	0.46
1979	0.77	0.45	3.48	0.52	1.14	1.04
1980	0.88	1.80	3.23	0.42	1.43	0.97
1981	0.80	1.67	2.62	0.38	0.83	0.77
1982	0.80	2.43	2.99	0.70	0.87	0.53
1983	0.63	1.31	2.32	0.81	0.96	0.47
1984	0.46	1.55	2.27	0.94	0.98	0.65
1985	0.47	1.91	2.02	0.94	0.81	0.36
1986	0.73	1.80	1.47	-0.80	0.52	0.34
1987	1.01	1.13	1.76	-0.79	-0.65	0.30

Source: IFS, FMI (1990).

-----!
 TABLEAU B9: COM.EXT. DE LA ZONE !
 -----!

ANNEES !EXPORTS IMPORTS SOLDE.COM!
 -----!

1972	! 237.60	263.60	-26.00 !
1973	! 288.70	353.80	-65.10 !
1974	! 477.90	516.70	-38.80 !
1975	! 427.90	536.80	-108.90 !
1976	! 607.60	661.00	-53.40 !
1977	! 814.90	891.30	-76.40 !
1978	! 780.60	1028.30	-247.70 !
1979	! 838.70	1132.00	-293.30 !
1980	!1012.60	1293.40	-280.80 !
1981	!1063.70	1517.90	-454.20 !
1982	!1178.90	1670.60	-491.70 !
1983	!1290.60	1648.70	-358.10 !
1984	!1830.10	1689.10	141.00 !

-----!
 SOURCE: BCEAO, 1990

TABLEAU B10: DETTE EXTERIEURE DES PAYS DE L'UMOA (en Mds de F CFA)

ORIGINE DES PRETS	ENCOURS EN	OPERATION DE LA PERIODE (a)				DETTE EN FIN DE PERIODE	
	DEBUT DE						
	PERIODE(a)	SERVICE DE LA DETTE			ENCOURS	PARTIE NON	
	TIRAGES	AMORTIS-	INTERETS	TOTAL		ENCORE PRELEVEE	
		SEMENTS					
Institutions							
internationales							
1977	47.6	21.3	0.5	0.7	1.2	137.4	145.3
1978	60.2	34.1	3.1	1.2	4.2	183.7	148.4
1979	91.1	39.7	1.3	3.3	4.6	243.9	151.6
1980	132.9	67.5	4.2	2.5	6.7	372.3	164
1981	213.4	77.6	11.8	6.1	17.9	635.8	383.8
1982	401.3	75.2	15.7	10.4	26.1	1001.8	403.7
1983	535.5	134.2	13.8	11.4	25.1	1390.2	483
Gouvernements							
1977	80.5	19.4	5.8	2.8	8.6	321.8	184.9
1978	95.4	16.5	6.2	3.2	9.4	352.1	125.9
1979	101.5	18.1	5.8	3.8	9.5	357.7	138.4
1980	170.7	38.3	8.2	5.3	13.5	501.4	175.3
1981	267.1	52.7	7.9	6.8	14.7	721.6	251.6
1982	355.9	75.4	7.5	11.5	19	892.2	318.5
1983	514.1	111.7	10.1	27.9	38	1161.7	347.8
Banques et au-							
tres et financ.							
1977	43.9	9.4	5.7	3.7	9.5	183.1	117.3
1978	43	32.4	10.8	4.1	14.9	282.4	158.8
1979	73.8	57.8	17.1	6.5	23.6	369.6	151.9
1980	185.4	33.8	24.3	10.8	35.2	583.3	252.6
1981	192.5	75.5	11.9	17.1	29.1	874.8	222.2
1982	231.5	73.4	19.7	19.4	39.1	1195.4	107.2
1983	374.9	36.5	11.7	27.2	38.9	1403.9	108.3
Crédits four-							
nisseurs							
1977	11.8	0.5	1.9	0.4	2.4	30.9	85.1
1978	14.9	6.9	2.8	0.7	3.5	44.7	50.8
1979	19.8	0.5	5.2	1.3	6.5	58.3	47.6
1980	41.5	0.4	5.9	1.7	7.7	91.5	36.5
1981	30.2	4.4	2.6	1	3.6	92.8	51.1
1982	34.4	5.4	3.4	1.4	4.7	106.4	38.9
1983	44.1	1.1	5.2	1.9	7.2	114.7	14.9
Autres origines							
1977	3.9	0.1	0.7	0.2	0.9	7.5	0.5
1978	3.6	0.3	0.2	0.2	0.4	7.7	
1979	2.9	0.9	0.01	0.3	0.3	7.3	1.4
1980						3	
1981						2.7	
1982						2.3	
1983						1.8	
TOTAL	4419.3	1121	231.01	194.8	426	13737.7	4867.3

Source: Rapport BCEAO, Notes d'informations et Statistiques, 1992.

TABLEAU!TABLEAU B12 : TERMES DE L'ECHANGE DES PAYS DE LA ZONE FRANC CFA (1980=100) !
 TABLEAU!TABLEAU B12 : TERMES DE L'ECHANGE DES PAYS DE LA ZONE FRANC CFA (1980=100) !

ANNEES !	ANNEES !	BENIN	BURKINA	CAMEROUN	R.C.A	CONGO	C.IVOIRE	GABON	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO !
1965 !	1965 !	132	132	104	123	98	101	59	146	144	133	103 !
1966 !	1966 !	124	144	106	118	93	100	60	146	170	136	100 !
1967 !	1967 !	129	147	109	110	103	98	45	157	154	90	103 !
1968 !	1968 !	131	153	120	118	90	105	33	158	159	112	104 !
1969 !	1969 !	126	147	125	132	89	107	30	171	155	124	103 !
1970 !	1970 !	125	161	119	100	83	106	28	181	157	114	100 !
1971 !	1971 !	108	158	98	92	81	88	29	172	164	106	90 !
1972 !	1972 !	117	155	97	90	71	89	36	169	170	110	86 !
1973 !	1973 !	177	178	114	98	42	96	35	182	150	103	93 !
1974 !	1974 !	116	108	93	86	70	93	70	112	125	128	177 !
1975 !	1975 !	94	94	79	73	64	80	62	101	128	118	145 !
1976 !	1976 !	124	119	117	103	69	115	66	129	134	114	125 !
1977 !	1977 !	152	110	147	115	72	146	64	120	125	113	117 !
1978 !	1978 !	138	107	130	96	67	131	61	130	135	101	99 !
1979 !	1979 !	115	108	104	104	74	118	72	105	122	100	93 !
1980 !	1980 !	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100 !
1981 !	1981 !	103	89	98	88	106	85	107	93	100	102	102 !
1982 !	1982 !	92	83	96	90	101	87	102	83	104	98	93 !
1983 !	1983 !	95	95	94	89	96	92	95	93	107	99	88 !
1984 !	1984 !	97	95	96	95	97	100	95	93	100	101	92 !
1985 !	1985 !	92	81	92	87	94	96	90	82	99	97	86 !
1986 !	1986 !	67	76	62	85	57	105	56	74	94	86	72 !
1987 !	1987 !	86	88	56	84	64	88	64	85	83	90	77 !

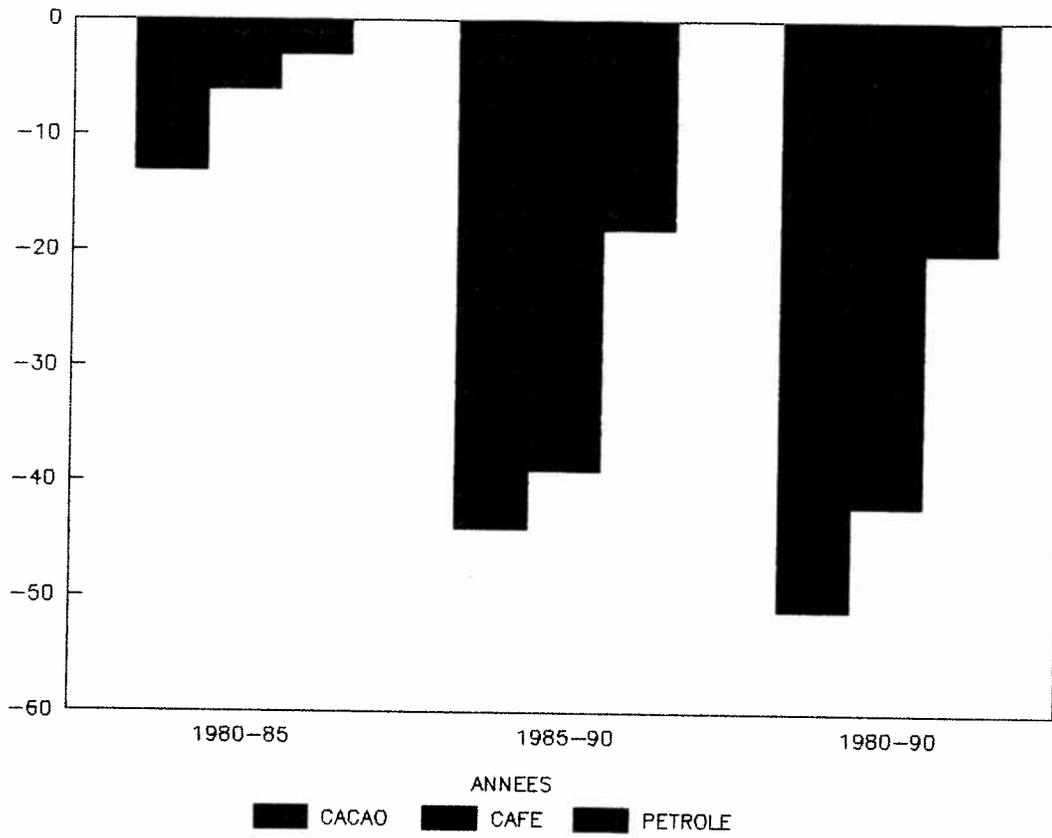
SOURCE: SOURCE: IMF, IFS (1991).

TABLEAU!TABLEAU B12 bis: VARIATION DES TERMES DE L'ECHANGE (1980=100)
 TABLEAU!TABLEAU B12 bis: VARIATION DES TERMES DE L'ECHANGE (1980=100)

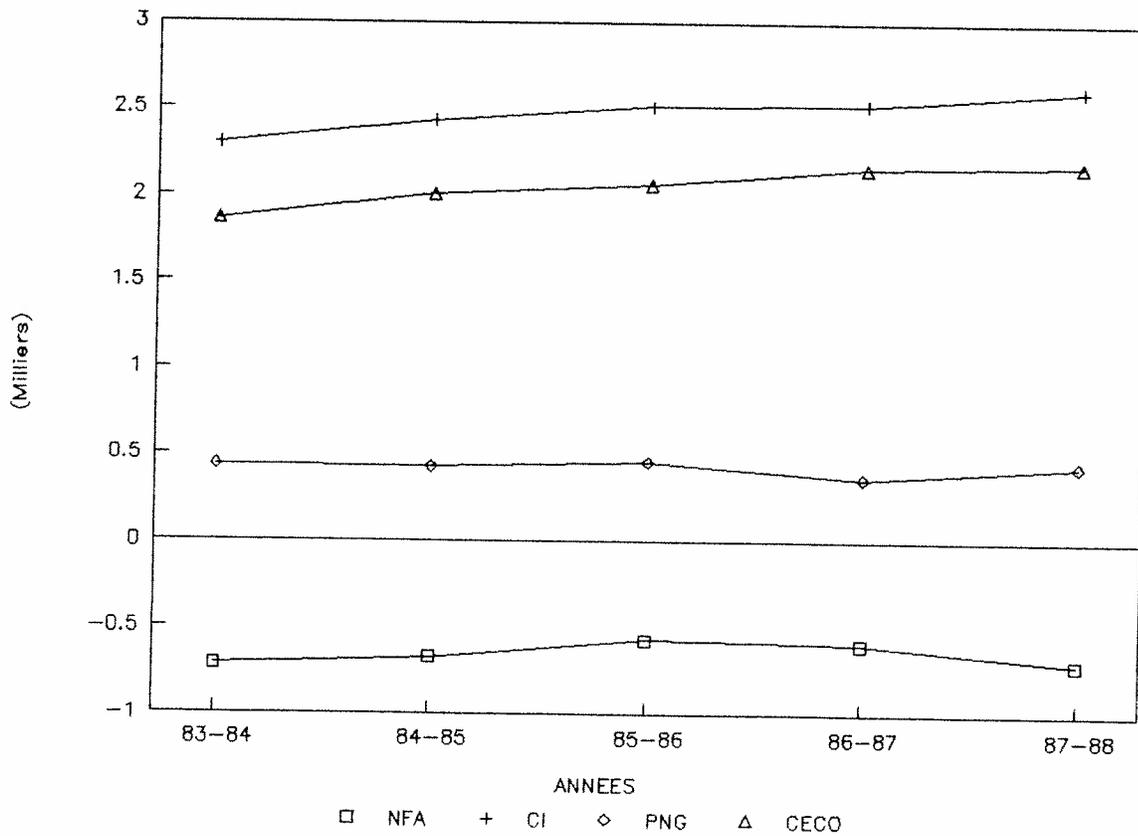
ANNEES !	ANNEES	ZONE DU F CFA	PVD	PMA !
1965 !	1965 !	115.91	114.2	120.6 !
1966 !	1966 !	117.91	115	117.9 !
1967 !	1967 !	113.18	112.8	116.3 !
1968 !	1968 !	116.64	113.9	122.6 !
1969 !	1969 !	119.00	116.2	117.5 !
1970 !	1970 !	115.82	115.6	115.8 !
1971 !	1971 !	107.82	109.1	106.5 !
1972 !	1972 !	108.18	107.6	102.3 !
1973 !	1973 !	115.27	114.4	107.4 !
1974 !	1974 !	107.09	112.5	108.7 !
1975 !	1975 !	94.36	102.1	92.3 !
1976 !	1976 !	110.45	106.4	106.7 !
1977 !	1977 !	116.45	112	128.4 !
1978 !	1978 !	108.64	106.7	117.7 !
1979 !	1979 !	101.36	104.8	109.8 !
1980 !	1980 !	100.00	100	100 !
1981 !	1981 !	97.55	95.1	94.4 !
1982 !	1982 !	93.55	93.5	90.3 !
1983 !	1983 !	94.82	94	94.4 !
1984 !	1984 !	96.45	96.8	103.7 !
1985 !	1985 !	90.55	93.1	94.8 !
1986 !	1986 !	75.82	90.9	89.8 !
1987 !	1987 !	78.64		!

SOURCE: !SOURCE: IMF, IFS (1991).

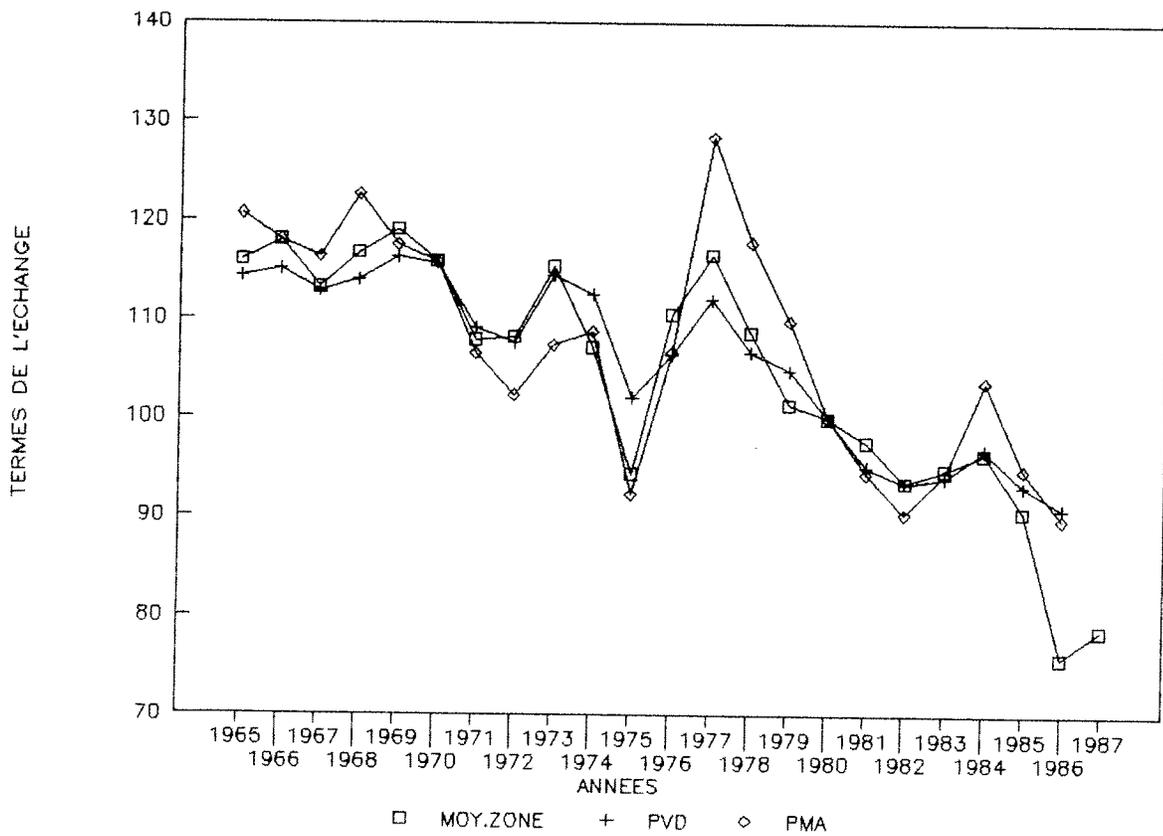
VARIATIONS-COURS



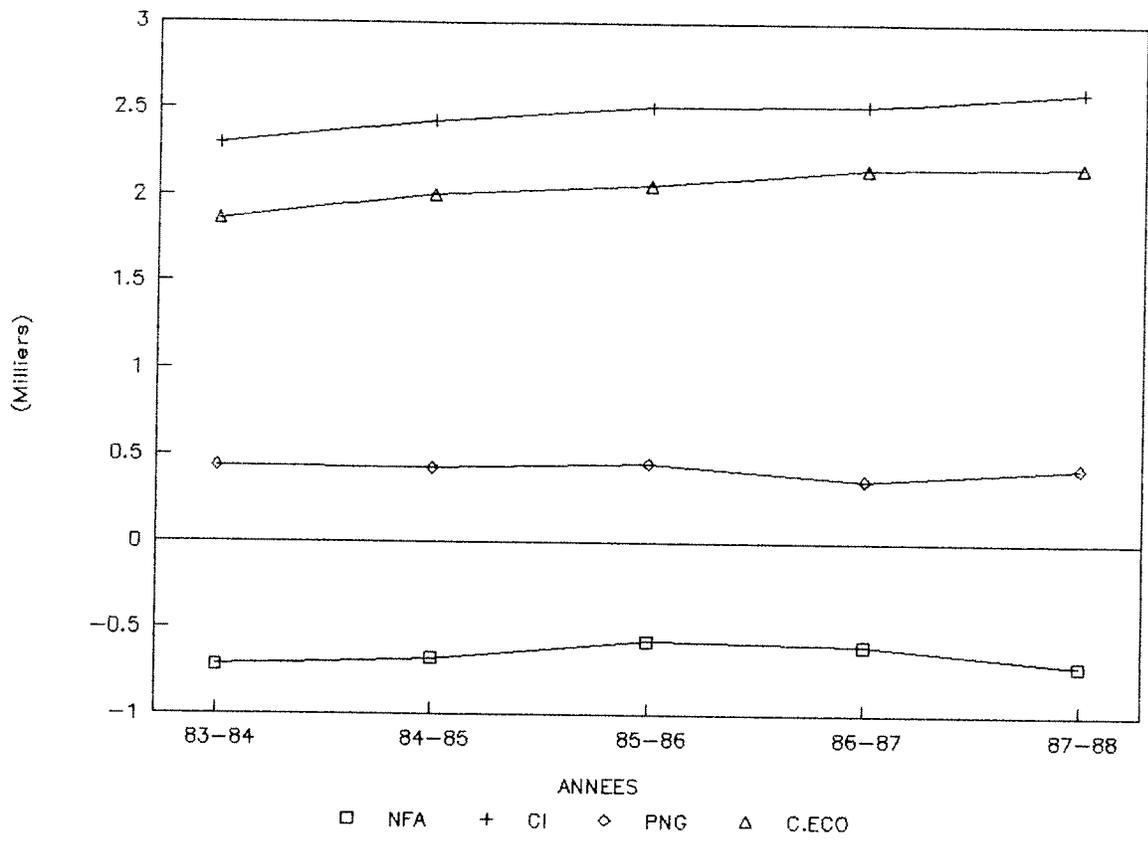
AGREGATS MONETAIRES



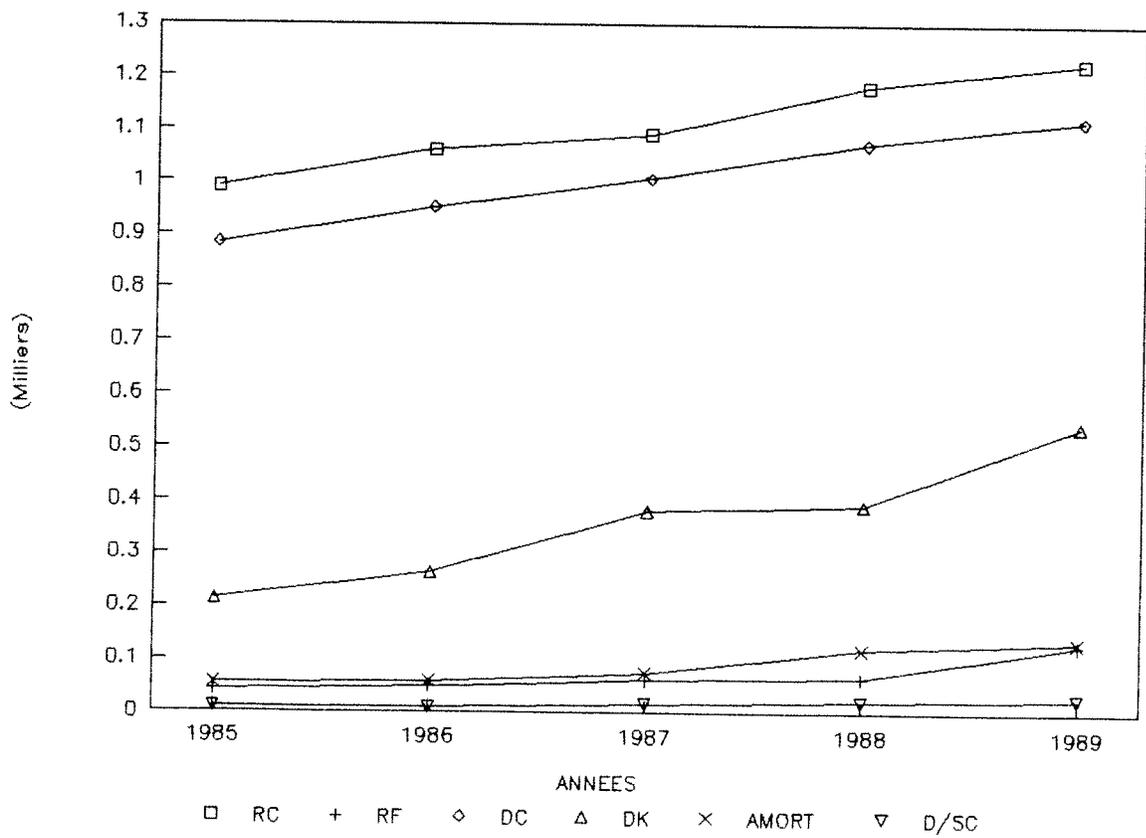
VARIATIONS DES TERMES DE L'ECHANGE



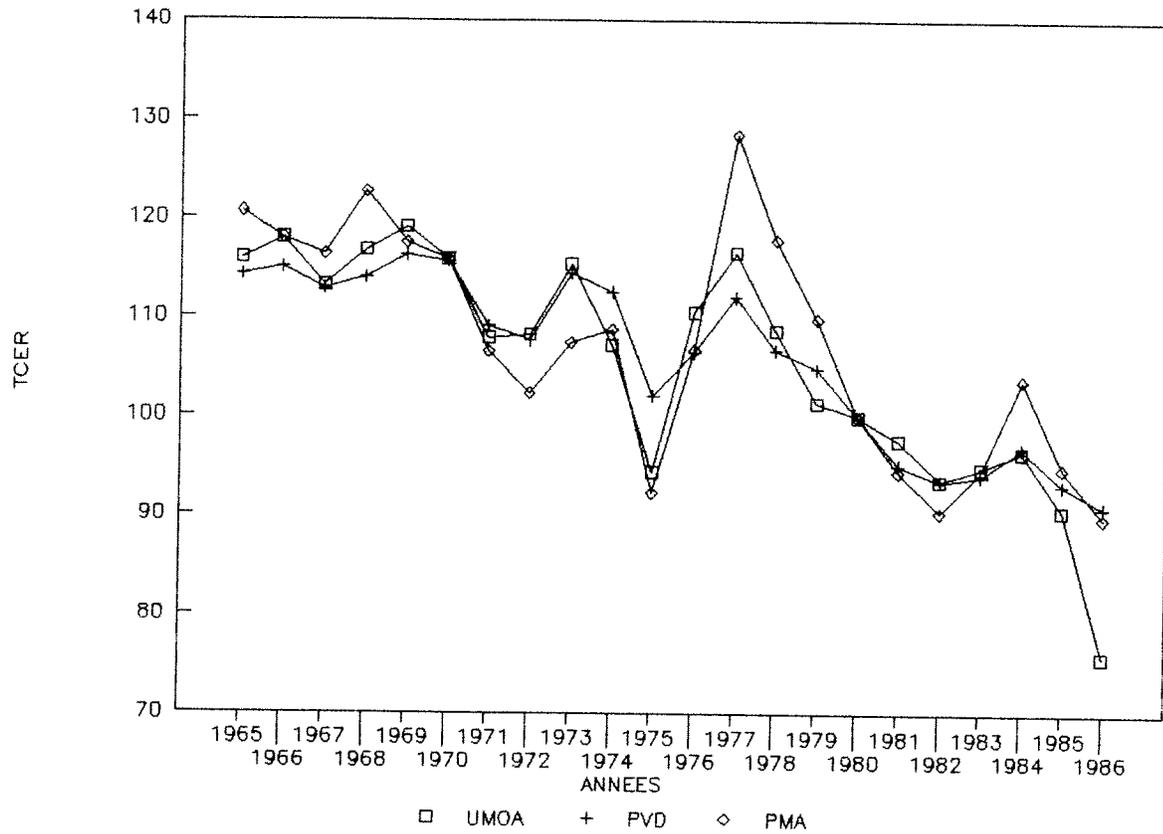
AGREGATS MONETAIRES



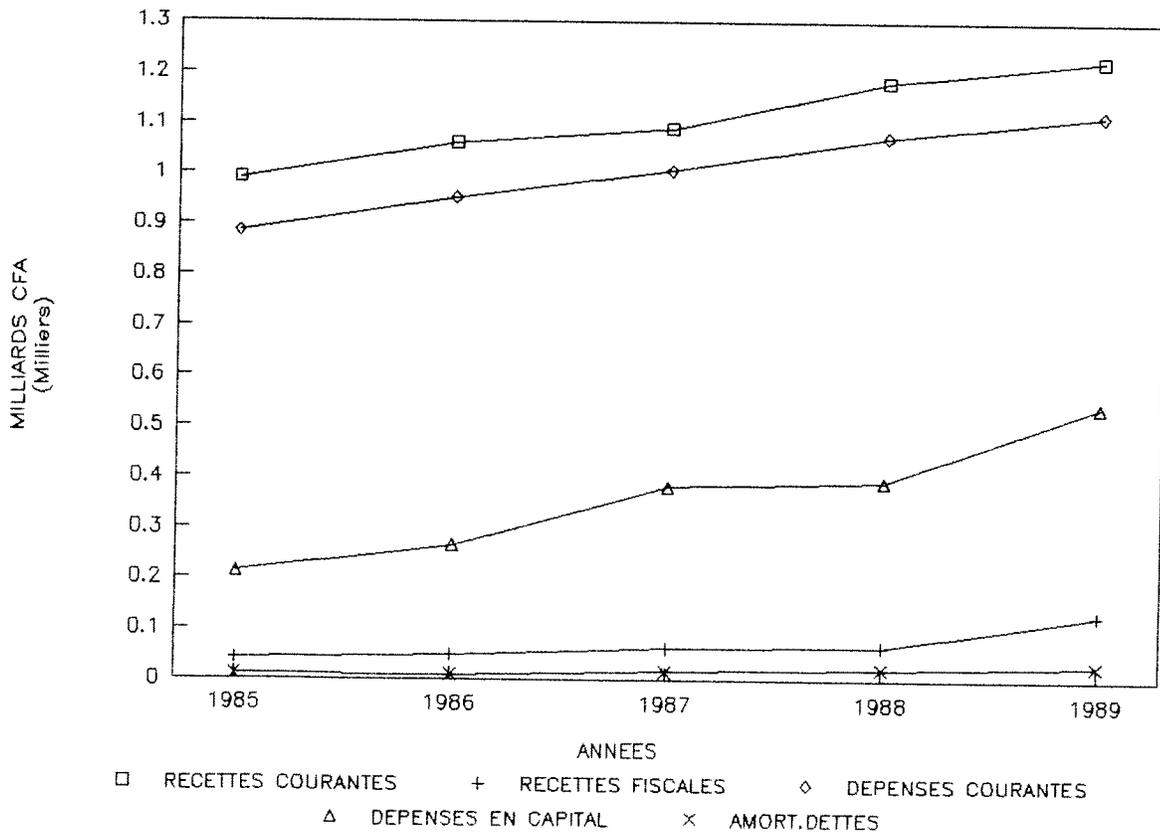
SITUATION BUDGETAIRE



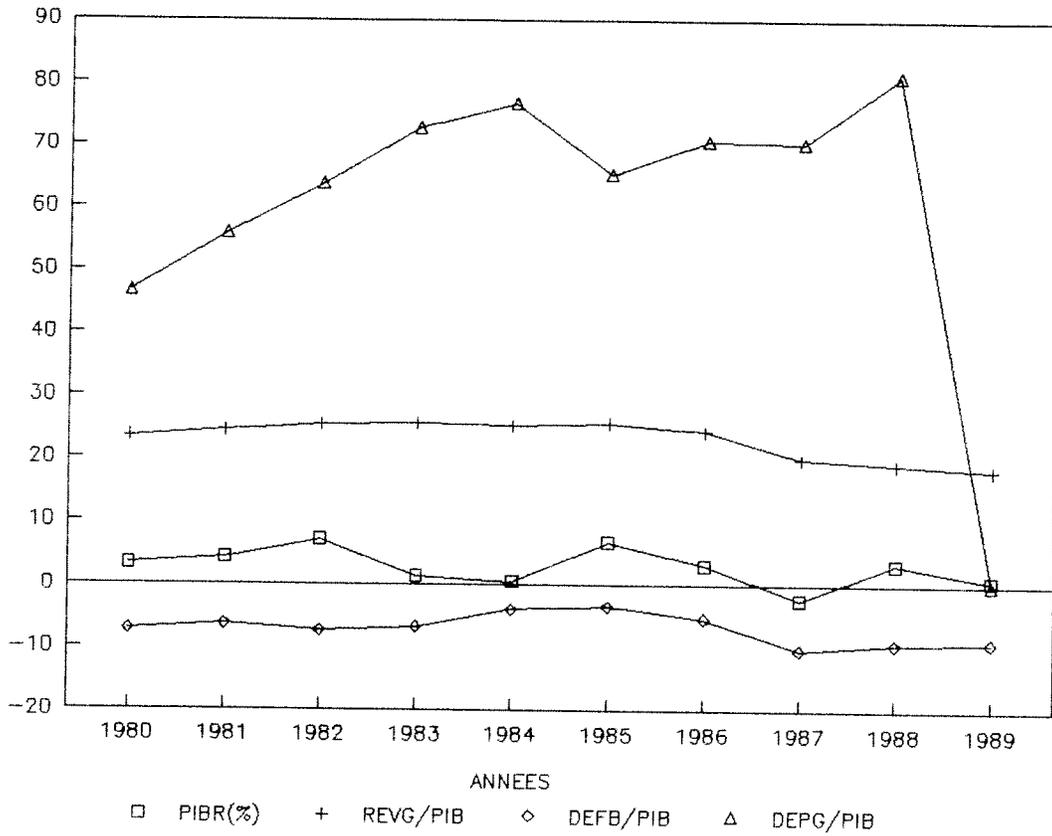
TCER AU SEIN DE L'UMOA



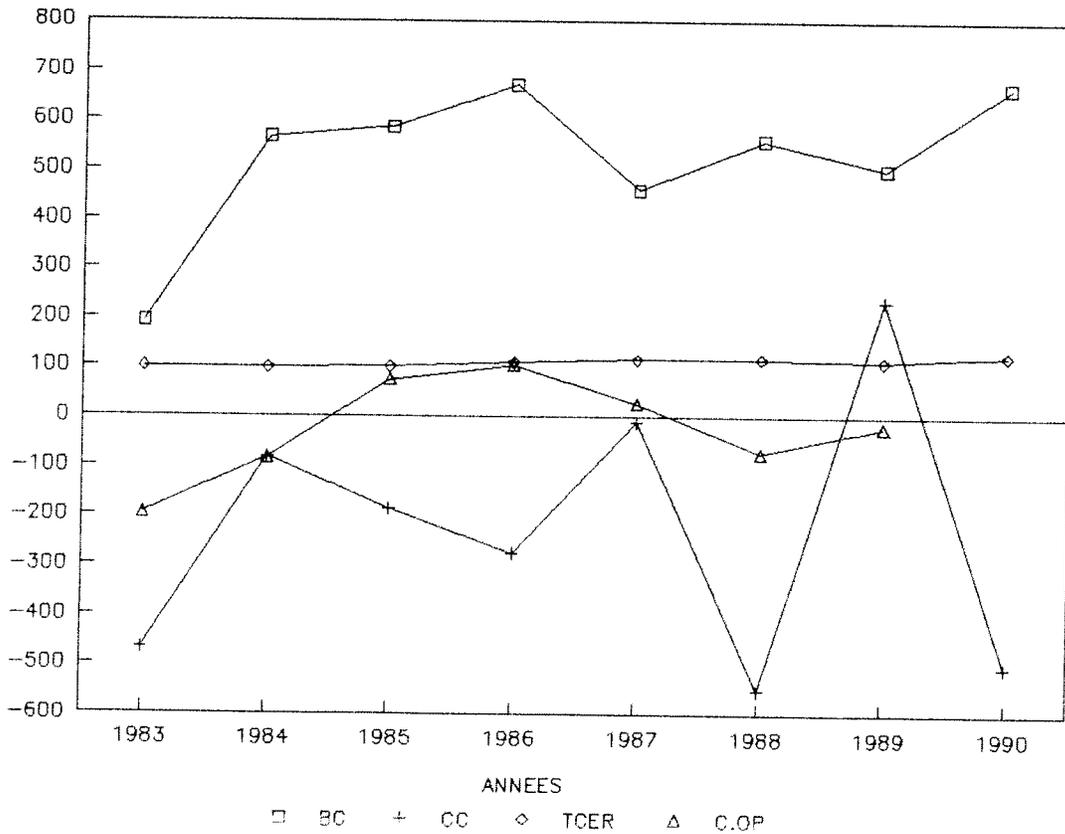
ENCOURS DE LA DETTES PUBLIQUES EXT.



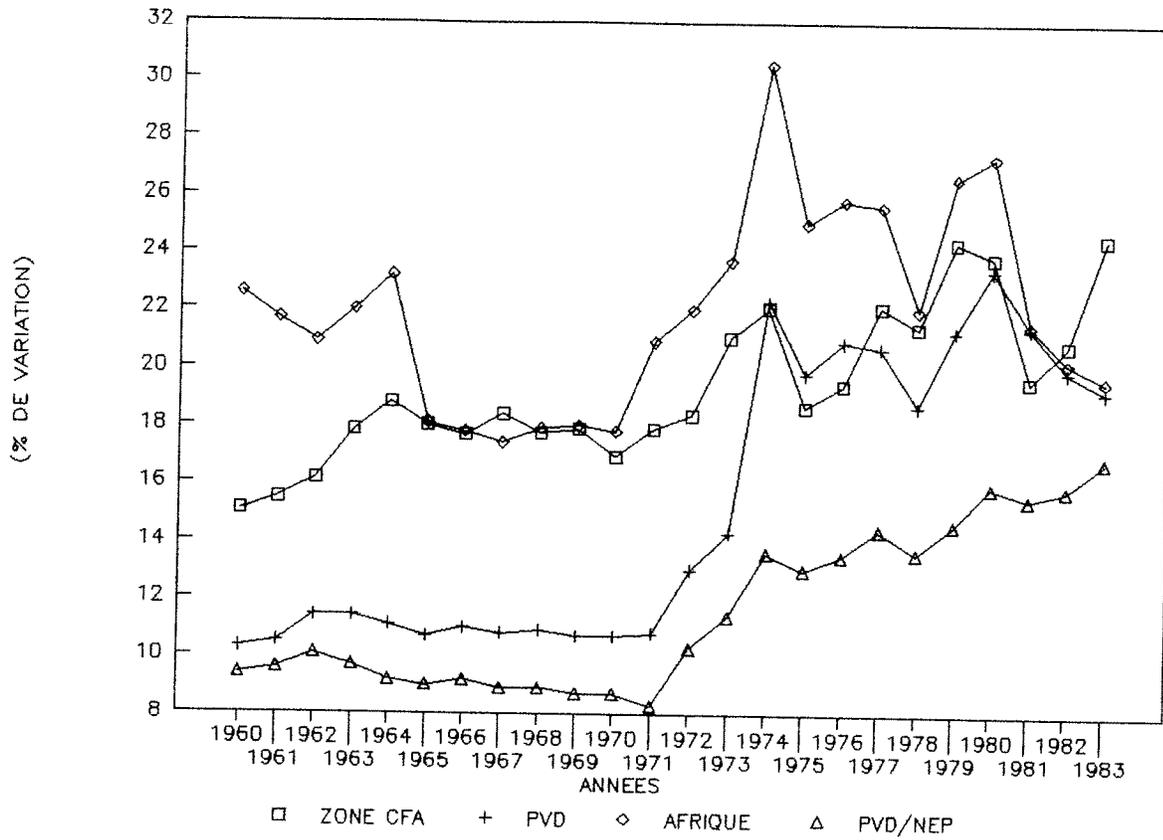
INDICATEURS MACROECONOMIQUES



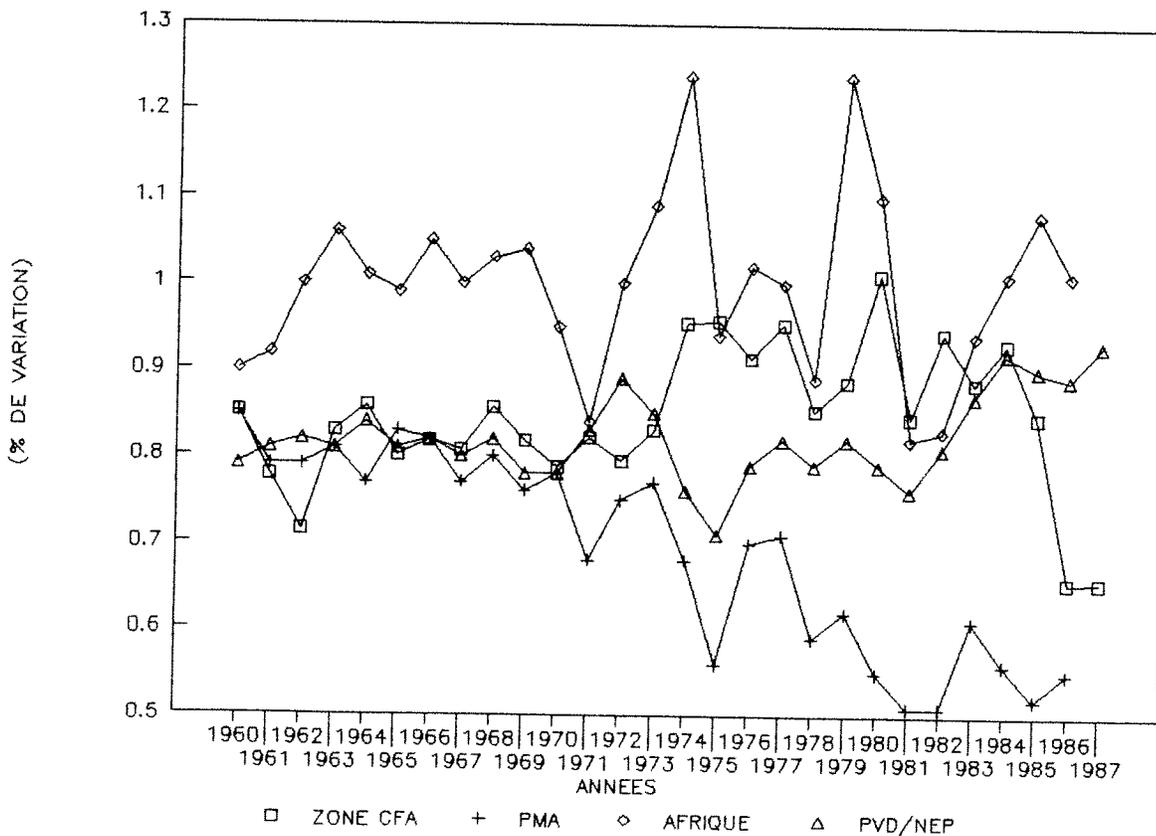
TCER-COMPTES EXTERIEURS



RATIO EXPORTATIONS/PIB



TAUX DE COUVERTURE



BIBLIOGRAPHIE

- Decaluwé, B. et P.N. Frank.:** «Dévaluation dites-vous?: quelques réflexions sur la compétitivité externe des pays de la zone franc.» Atelier destiné aux agents de l'ACDI, Québec, octobre 1992.
- Devarajan, S et J. de Melo.:** "Adjustment with a fixed exchange rate: Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal" *World Bank Economic Review*, vol.2, No.2, 1987.
- Devarajan, S et J. de Melo.:** "Membership in the CFA Zone: Odyssan Journey or Tojan Horse?" *Policy, Research and External Affairs Working Paper*, No. WPS 389, World Bank, 1990.
- Devarajan, S et J de Melo.:** "Do the Benefits of Fixed Exchange Rates outweigh their costs? The Franc Zone in Africa" *Policy, Research and External Affairs Working Paper*, No. WPS 3727, World Bank, 1991.
- Guillaumont, P.:** *Zone franc et développement africain*, Economica, Paris, 1984.
- Guillaumont, P. et S.:** *Stratégies de développement comparées: zone franc et hors zone franc*, Economica, Paris, 1986.
- Honohan, P.:** "Monetary Cooperation in the CFA Zone", *Policy, Research and External Affairs Working Paper*, No.WPS 389, World Bank ,1990.
- Kafka, A.:** Optimum Currencies Areas and Latin America, article tiré de *The Economics of Commun Currencies*, H.G. Johnson et A.K. Swobodo (Ed.), Londres, 1973.
- Mbet, A et Niamkey,A.:** *Alternative Exchange Rate Policies for the CFA Franc* presented at the African Economic Research Consortium, Workshop held in Nairobi, Kenya:24-29, mai 1992.
- Tremblay, R.:** *La dévaluation du F CFA à la suite de la dévaluation du franc français: un exercice de simulation*, Afrique et intégration monétaire, CRDE Université de Montréal, p.249-276.
- Tremblay, R.:** *Monnaie et Développement en Afrique Sub-Saharienne*, CRDE, Université de Montréal, 1975.